

**Actualisation des fiches « Espèces » des Chiroptères présents en
Corse, inscrits aux annexes II et/ou IV de la Directive Habitats
92/43/CEE**

Groupe Chiroptères Corse

2016



Préambule

Synthèse réalisée dans le cadre du Programme Régional de Conservation des Chiroptères en partenariat avec la DREAL de Corse

Données issues des connaissances acquises par le Groupe Chiroptères Corse

Fiche Type

Rareté – selon statut Corse (2011) ; 1 = très rare ; 2 = rare ; 3 = peu courant ; 4 = assez courant ; 5 = courant

Menaces – selon critère IUCN de la Liste Rouge Régionale (2010) ; 1 = LC ; 2 = NT ; 3 = VU ; 4 = EN ; 5 = CR

Etat des connaissances : selon si des études dédiées ont été menées (site de chasse, gîte) ; 1 = très peu connu ; 2 = faiblement connu ; 3 = études dédiées ; 4 = bonne connaissance ; 5 = parfaite connaissance

Protection : selon le besoin de protection de l'espèce au regard des gîtes connus ; 0 = aucune protection et faible nécessité ; 1 = protection insuffisante, difficile à évaluer selon les connaissances ; 2 = moins de 20% des gîtes majeurs connus sont protégés (et nécessitant une protection) ; 3 = entre 20% et 50% ; 4 = sup à 50% ; 5 = 100% sont protégés

Petit Rhinolophe

Rhinolophus hipposideros

Mammifères

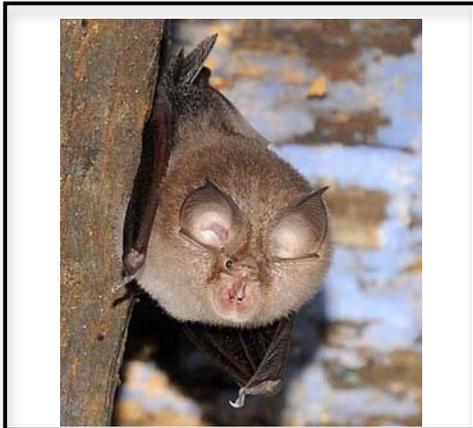
Chiroptères

Code EUR

1303

ENJEU DE CONSERVATION EN RÉGION CORSE

FORT



© Robert

Etat de conservation

Méditerranée
MAUVAIS

Description de l'espèce

Le plus petit des rhinolophes européens (poids de 4 à 8 g). Se tient souvent suspendu dans le vide enveloppé dans ses ailes lui donnant l'apparence d'un petit sac noir. Appendice nasal en forme de fer-à-cheval caractéristique.

Statut de Protection

| Directive Habitat | Liste Rouge Mondiale | Liste Rouge Nationale | Liste Rouge Corse 2010 | Statut en Corse |
|-------------------|----------------------|-----------------------|------------------------|-----------------|
| Annexe II et IV | LC | LC | NT | courant |

| Indice de rareté | Degré de menaces | Niveau de connaissance | Mesure de Protection |
|------------------|------------------|------------------------|----------------------|
| 5/5 | 2/5 | 3/5 | 2/5 |

Répartition de l'espèce

Situation en Corse

L'espèce est présente principalement en zone de moyenne altitude mais peut se retrouver du littoral jusqu'à 1450 m. Elle est très rare en zone urbanisée et préfère les milieux ruraux. La colonie la plus haute en altitude a été contactée à 1200m. L'espèce est courante en Corse et près de 15% de la population nationale y est présente.

Situation en Europe

Dans les années 60, les effectifs se sont effondrés sur toute l'Europe avec un recul de plus de 150 km de son aire. Aujourd'hui, bien que commune dans quelques pays européens, l'espèce a quasi disparu de Suisse, Allemagne et Belgique et en France de plusieurs régions (Nord Pas de Calais, Ile de France).

Ecologie & principaux habitats

Cette espèce affectionne les paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt avec des corridors boisés. Elle chasse, de nombreuses espèces d'insectes, dans un rayon de 2 à 5 km autour de ses gîtes sur des linéaires arborés (haies) ou en lisière forestière bordant des espaces ouverts. Durant l'hibernation, de novembre à mars, l'espèce fréquente, de façon isolée ou en groupe, des cavités naturelles ou artificielles (mines, caves, tunnels...). Durant la période d'estivage, elle fréquente les combles ou les caves des bâtiments (église, maisons, paillers...). Ses principaux prédateurs sont les rapaces (notamment l'Effraie des clochers) et certains mammifères (chats...).

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- Condamnation ou dérangement de gîtes
- Perte ou fragmentation d'habitats (disparition pâtures, homogénéisation des milieux)
- Fragmentation des corridors boisés (haies, ripisylves...)
- Pollution lumineuse et chimique (pesticides, antiparasitaires bétail, traitement charpentés)
- divagation des chats

Actions favorables

- Conserver les gîtes cavernicoles et les bâtiments fréquentés
- Conserver les corridors biologiques (haies, ripisylves) et favoriser les « effets lisières »
- Maintenir des milieux ouverts et en mosaïque
- Protéger les gîtes par des mesures réglementaires et/ou physiques
- Encourager les populations rurales à leur laisser un accès dans grenier, vide sanitaire...

Le Petit Rhinolophe est une des espèces les mieux connues en Corse, la plus couramment inventoriée en gîtes : près des deux tiers des gîtes recensés en Corse concernent cette espèce (900 gîtes en 2013). La majorité correspond à des cavités fraîches l'hiver et des combles chauds pendant la saison des mises-bas. Les études de télémétrie réalisées entre 2004 et 2006 ont permis d'établir la diversité des milieux exploités pour la chasse, tant que la végétation est structurée en plusieurs strates et que des reposoirs nocturnes restent disponibles à proximité (un arbre ou un affleurement rocheux peuvent faire l'affaire, mais mieux encore un *pagliaghju*, la voûte d'une cave ou le toit d'une terrasse.



Zone N2000 "basse vallée du Tavignanu"

La zone Natura 2000 « basse vallée du Tavignanu » a été en partie créée pour la forte densité de Petit Rhinolophes qui y ont été recensés comparativement à d'autres microrégions de Corse. Ceci est dû essentiellement à la présence de tout un panel de petit patrimoine bâti lié aux pratiques culturelles ancestrales peu à peu délaissées lors de la déprise agricole du XXème siècle qui a touché le Centre de l'île. Ainsi, les différents *pagliaghji*, moulins à huile, pressoirs à vin, maisonnettes, cassettes... offrent à cette chauve-souris les conditions de température adéquates pour l'élevage des nouveaux-nés. Par ailleurs, même si le milieu se referme peu à peu et que le maquis reprend ses droits, la structuration de la végétation en plusieurs strates permet au Petit Rhinolophe de trouver le couvert à proximité de ses gîtes.

3 ans d'étude sur cette espèce et de nombreux suivis plus spécifiques à cette zone N2000 ont permis de mettre en évidence que le déclin de sa population est dû en grande partie à la disparition progressive de ses gîtes, qu'ils tombent en ruine ou soient au contraire réhabilités en habitation. Un quart des effectifs avait ainsi disparu entre 2001 et 2008 (avec seulement la moitié des gîtes de reproduction encore disponibles). Des actions ont alors été engagées pour préserver au moins le bâti qui accueillait les populations les plus importantes (jusqu'à 100 femelles dans une maisonnette dont le toit menaçait ruine). Un contrat N2000 établi entre la DREAL, le CEN Corse et le GCC a d'ores et déjà permis de réhabiliter le gîte d'une de ces colonies. Un autre conventionnement est en cours, cette fois avec la DDTM, pour tenter de préserver l'autre colonie majeure de Petit Rhinolophe de la Basse vallée du Tavignanu.

Le nouvel inventaire établi en 2014 fait état de 474 Petit Rhinolophe répartis en 25 gîtes dont 10 pour les mises-bas. Si le déclin semble avoir ralenti, il convient de rester vigilant sur l'état des gîtes disponibles, et de continuer à sensibiliser les habitants à la vulnérabilité de ces espèces dont les populations, une fois affectées, ne remontent que lentement (1 seul petit par an).

Grand Rhinolophe

Rhinolophus ferrumequinum

Mammifères

Chiroptères

Code EUR

1304

ENJEU DE CONSERVATION EN RÉGION CORSE

MOYEN



© Le Bris

Etat de conservation

Méditerranée
MAUVAIS

Description de l'espèce

Le plus grand des rhinolophes européens (poids de 15 à 26 g). Comme le Petit Rhinolophe, se tient souvent suspendu dans le vide enveloppé dans ses ailes. Ne répugne pas à former des essaims. Appendice nasal en forme de fer-à-cheval caractéristique.

Statut de Protection

| Directive Habitat | Liste Rouge Mondiale | Liste Rouge Nationale | Liste Rouge Corse 2010 | Statut en Corse |
|-------------------|----------------------|-----------------------|------------------------|-----------------|
| Annexe II et IV | LC | NT | VU | assez courant |

| Indice de rareté | Degré de menaces | Niveau de connaissance | Mesure de Protection |
|------------------|------------------|------------------------|----------------------|
| 4/5 | 3/5 | 1/5 | 4/5 |

Répartition de l'espèce

Situation en Corse

L'espèce est présente du littoral jusqu'à 1800 m. La colonie la plus haute en altitude a été contactée à 1000m. L'espèce est assez courante en Corse mais peu de colonies importantes sont connues sur l'île (7 de reproduction et 2 pour l'hibernation). Les effectifs insulaires sont inférieurs au millier et représentent 1 à 2% de la population nationale.

Situation en Europe

Espèce relativement courante sur toute l'Europe avec des foyers où l'on observe de fortes régressions liées à l'effet indirect du traitement vermifuge du bétail (régression d'un facteur 100 pour l'Angleterre). En France, le bastion de l'espèce reste la Bretagne.

Ecologie & principaux habitats

Cette espèce affectionne les paysages bocagers présentant des corridors boisés. Elle chasse à l'affût, le plus souvent posée sur une branche, de nombreuses espèces d'insectes de grande taille (notamment coprophages comme le bousier). Son rayon d'action en phase de chasse nocturne semble faible mais peut dépasser 10 km autour de ses gîtes. Durant l'hibernation, de mi-octobre à mi-mai, l'espèce fréquente, de façon isolée ou en rares groupes connus en Corse, exclusivement des cavités naturelles ou artificielles (mines). Durant la période de reproduction, elle fréquente le bâti mais également le milieu naturel (grottes, chaos). Ses principaux prédateurs sont les rapaces (notamment l'Effraie des clochers) et certains mammifères (chats...).

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- Condamnation ou dérangement de gîtes
- Obstruction de l'entrée de grottes/mines (travaux de sécurisation).
- Perte ou fragmentation d'habitats (disparition pâtures, homogénéisation des milieux)
- Fragmentation des corridors boisés (haies, ripisylves...) notamment par des routes
- Pollution lumineuse et chimique (pesticides, antiparasitaires bétail, traitement charpentes)

Actions favorables

- Conserver les gîtes cavernicoles et les bâtiments fréquentés
- Conserver les corridors biologiques (haies, ripisylves) et favoriser les « effets lisières »
- Maintenir des milieux ouverts et en mosaïque
- Protéger les gîtes par des mesures réglementaires et/ou physiques
- Limiter l'emploi d'éclairage public à proximité des gîtes
- Éviter l'emploi de produits chimiques

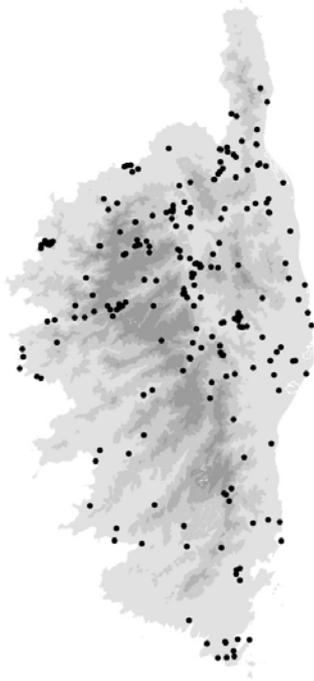
Si le Grand Rhinolophe est plus cavernicole que le Petit Rhinolophe, il ne dédaigne pas pour autant les constructions humaines lorsqu'elles lui offrent des conditions thermiques plus avantageuses pendant la période de reproduction. Ainsi, sur les 7 colonies de mise-bas recensées en Corse, on dénombre 3 gîtes souterrains naturels, 1 pont, 1 usine désaffectée et 2 maisons cantonnières abandonnées. L'enjeu de conservation de ces rares colonies est donc majeur et il est impératif de mettre en place des mesures de conservation efficaces pour éviter le dérangement de ces populations.

Bâti pris en compte ou non

Comme de nombreuses espèces de Chiroptères, le Grand Rhinolophe s'installe parfois dans du bâti et si le panel de mesures réglementaires de protection s'applique assez facilement au milieu naturel, il devient beaucoup plus difficile de préserver une colonie qui gîte dans un bâti. La difficulté s'accroît d'autant plus si la construction est privée et destinée à l'habitation.

On peut ainsi faire un parallèle entre deux colonies de reproduction du Grand Rhinolophe, l'une sous l'arche d'un pont et la seconde dans les vides sanitaires d'une maison. Chacun de ces gîtes abritant également des colonies majeures pour d'autres espèces de l'annexe II, ils sont tous deux suivis tous les ans par le GCC dans le cadre du suivi de gîtes majeurs en partenariat avec la DREAL. La colonie du pont de Ruggia est bien connue, et ce par tous les acteurs concernés : Service des routes, DDTM, commune d'Ascu, ONF... Lors de l'élaboration du DOCOB du site N2000 "Massif du Cinto" (FR9400576) une fiche action a été dédiée à la protection de ce gîte.

La deuxième colonie est située dans le vide sanitaire d'une maison, en vente lors de la découverte des chauves-souris (Murin du Maghreb, Minioptères de Schreibers, Murin à oreilles échancrées et Grand Rhinolophe!!!). Malgré de multiples démarches, il a été impossible de contacter les nouveaux propriétaires et des travaux ont été engagés très rapidement. Le vide sanitaire est désormais transformé en garage aux accès totalement inaccessibles aux Chiroptères.



Par ailleurs, un programme Life Chiromed en région PACA avait notamment pour objectif de mesurer les impacts de la mortalité routière sur les populations de Grand Rhinolophe. De par ses déplacements utilisant certaines routes de vol, et surtout une traversée des voies de circulation à faible hauteur, cette espèce est particulièrement soumise aux collisions avec les véhicules. L'élaboration de la Trame verte et bleue prend donc ici tout son sens pour définir dans un rayon de 10km autour des gîtes majeurs les points noirs potentiels (croisement d'une route de vol et d'une voie de forte circulation) et d'établir des mesures d'évitement (ouvrage de franchissement, utilisation d'un revêtement produisant des ultrasons telle une alarme acoustique pour les chauves-souris, aménagement arboré de part et d'autre de la route...). Des outils de protection sont désormais disponibles et il conviendra de s'y référer dans toute réflexion d'aménagement à proximité des colonies majeures.

Un autre impact important sur cette espèce de chauve-souris est la toxicité induite par l'utilisation de certains produits antiparasitaires sur le bétail. En effet, le Grand Rhinolophe se nourrit essentiellement d'insectes coprophages eux-

mêmes largement impactés par l'usage de traitements antiparasitaires de bovins tels que l'ivermectine. Ce produit fortement rémanent conserve toute son action insecticide même dans les fécès du bétail causant une mortalité importante des insectes coprophages s'y développant comme les bousiers dont certaines espèces sont très friandes comme le Grand Rhinolophe. Une réflexion à large échelle (et sur le long terme) est déjà engagée sur le rapport bénéfice/risque des pesticides, mais il est d'ores et déjà nécessaire de privilégier des solutions alternatives chez les producteurs bovins qui se trouvent dans un rayon de 10 km autour des gîtes majeurs à Grand Rhinolophe (produits avec une rémanence beaucoup plus faible, conservation du bétail en stabulation pendant les deux semaines suivant le traitement...).

Rhinolophe euryale

Rhinolophus euryale

Mammifères

Chiroptères

Code EUR

1305

ENJEU DE CONSERVATION EN RÉGION CORSE

MOYEN



© GCC

Etat de conservation

Méditerranée
DEFAVORABLE

Description de l'espèce

D'une taille intermédiaire entre les 2 autres rhinolopheseuropéens (poids de 8 à 12g). Se tient souvent suspendu dans le vide mais rarement enveloppé dans ses ailes. Ne répugne pas à former des essaims. Appendice nasal en forme de fer-à-cheval caractéristique.

Statut de Protection

| Directive Habitat | Liste Rouge Mondiale | Liste Rouge Nationale | Liste Rouge Corse 2010 | Statut en Corse |
|-------------------|----------------------|-----------------------|------------------------|-----------------|
| Annexe II et IV | NT | NT | EN | rare |

| Indice de rareté | Degré de menaces | Niveau de connaissance | Mesure de Protection |
|------------------|------------------|------------------------|----------------------|
| 2/5 | 4/5 | 1/5 | 4/5 |

Répartition de l'espèce

Situation en Corse

Cette espèce typiquement méditerranéenne fréquente particulièrement le littoral et les espaces de plaine. Elle peut être observée très rarement au dessus de 600m. L'espèce est rare en Corse et seules 4 colonies de reproduction et une d'hibernation sont connues sur l'île.

Situation en Europe

Espèce relativement peu courante sur toute l'Europe. Le Sud-Ouest de la France demeure son bastion central et les effectifs nationaux ne dépassent guère 30000 individus. Sa raréfaction en Europe est connue depuis les années cinquante. Sa vulnérabilité étant en partie liée à sa dépendance quasi exclusive au milieu souterrain.

Ecologie & principaux habitats

Cette espèce chasse dans les boisements clairs ou dans des milieux plus ouverts (prairies, landes...) et utilise les corridors boisés où elle capture principalement des papillons nocturnes, des diptères et des coléoptères. Elle ne semble guère s'éloigner de ses gîtes lors de la chasse nocturne.

En gîte elle se trouve très souvent associée à d'autres espèces comme le Minoptère de Schreibers, le Murin de Capaccini, le Grand Rhinolophe ou le Murin du Maghreb. Ses grottes sont souvent chaudes (entre 14°C et 24°C). Cette espèce est extrêmement sensible au dérangement.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- Condamnation ou dérangement de gîtes
- Obstruction de l'entrée de grottes/mines (travaux de sécurisation).
- Éclairage intensif à proximité des gîtes.
- Fragmentation des habitats, notamment par des routes. Arasement des haies et des ripisylves.
- Destruction et artificialisation des zones humides.

Actions favorables

- Conserver les gîtes cavernicoles
- Conserver les corridors biologiques (haies, ripisylves) et favoriser les « effets lisières »
- Maintenir des milieux boisés et en mosaïque
- Protéger les gîtes par des mesures réglementaires et/ou physiques

Le Rhinolophe euryale est une espèce rare en Corse, avec un nombre de colonies est réduit, et les individus contactés sur territoire de chasse plus encore (quasiment aucun individu en capture au filet et très rarement enregistré en écoute acoustique).



Le Rhinolophe euryale était une des trois espèces phares du programme Life sur les chauves-souris cavernicoles dans le sud de la France. Cette étude a déjà permis d'en apprendre davantage sur l'écologie de l'espèce, qui, plus encore que les autres Rhinolophes, est inféodée à des structures paysagères pour se rendre sur ses territoires de chasse. En effet, les Rhinolophidés sont très vulnérables à la prédation et ils suivent le plus souvent l'abri d'une haie, d'un muret, d'une lisière forestière ou de toute autre structure linéaire pour se déplacer. Ainsi, un large espace ouvert constituera un obstacle difficilement franchissable pour le Rhinolophe euryale et là encore, l'application de la Trame Verte et Bleue aura toute son importance dans un rayon d'environ 10km autour des rares gîtes connus.

Cas de l'usine de Lucciana

Le Rhinolophe euryale est, pour l'essentiel, cavernicole, mais en Corse, l'offre limitée en cavités souterraines le conduit à s'installer parfois dans des constructions : une colonie de mise-bas dans les souterrains d'une ancienne usine et quelques individus sous un pont. S'il est relativement simple de protéger le milieu souterrain naturel du fait du peu d'enjeux qui y sont associés, il en va tout autrement pour les anciennes galeries de mine (pourvues désormais d'une réglementation dédiée), ou les ouvrages privés. Ainsi, l'ancienne usine de Lucciana, gîte majeur pour la mise-bas de 3 espèces inscrites à l'annexe II de la Directive Habitat, ne bénéficie d'aucun statut juridique de protection.

Même si le bâtiment est jusqu'à présent physiquement protégé par le maquis qui rend l'accès très difficile, la menace d'un incendie ou d'aménagements dans cette zone péri-urbaine rendent le devenir de ces colonies incertain. Un projet de centrale photovoltaïque est d'ailleurs à l'étude en proche périphérie de l'usine et une mise en protection du site pourrait être proposée en tant que mesure compensatoire.

Murin de Capaccini

Myotis capaccinii

Mammifères

Chiroptères

Code EUR

1316

ENJEU DE CONSERVATION EN RÉGION CORSE

MOYEN



© Arthur

État de conservation

Méditerranée
MAUVAIS

Répartition de l'espèce

Situation en Corse

Cette espèce typiquement méridionale fréquente particulièrement le littoral et les espaces de plaine. Elle est rarement observée au dessus de 600m. L'espèce est rare en Corse et seules 5 colonies de reproduction et aucune d'hibernation sont connues. Les effectifs recensés sont de l'ordre du millier d'individus soit 13% environ des effectifs nationaux.

Ecologie & principaux habitats

Cette espèce chasse essentiellement au dessus des rivières, des étangs ou des lacs dans un rayon allant jusqu'à 50 km autour de son gîte et capture principalement des insectes aquatiques de taille petite à moyenne. Corridors boisés et ripisylves sont largement fréquentés lors de ses déplacements vers ses sites de chasse. Pour la reproduction, il forme de petits essaims avec d'autres espèces dans des cavités (notamment Minoptère de Schreibers ou Murin du Maghreb). La mise-bas est très précoce et a lieu dès la mi-mai.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- Condamnation ou dérangement de gîtes
- Obstruction de l'entrée de grottes/mines (travaux de sécurisation).
- Éclairage intensif à proximité des gîtes et des zones de chasse.
- Fragmentation des habitats. Arasement des haies et des ripisylves.
- Destruction et artificialisation des zones humides, démolition, insecticides.

Actions favorables

- Conserver les gîtes cavernicoles
- Conserver les corridors biologiques (ripisylves) et favoriser les « effets lisières »
- Garantir la qualité des eaux
- Protéger les gîtes par des mesures réglementaires et/ou physiques .
- Éviter les traitements chimiques et limiter l'emploi d'éclairage public à proximité des gîtes et des zones de chasse.
- réhabilitation des cours d'eau dégradés

Description de l'espèce

Chauve-souris de taille moyenne, (poids de 7,5 à 14,5 g). Espèce européenne possédant les plus grands pieds. Son pelage est gris cendré sur le dos et blanc-jaunâtre sur le ventre. Ses narines sont nettement proéminentes.

Statut de Protection

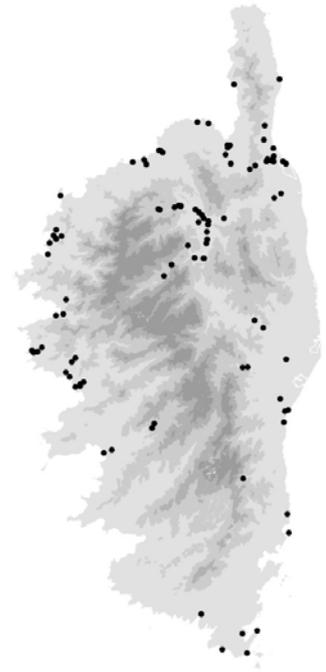
| Directive Habitat | Liste Rouge Mondiale | Liste Rouge Nationale | Liste Rouge Corse 2010 | Statut en Corse |
|-------------------|----------------------|-----------------------|------------------------|-----------------|
| Annexe II et IV | VU | VU | EN | rare |

| Indice de rareté | Degré de menaces | Niveau de connaissance | Mesure de Protection |
|------------------|------------------|------------------------|----------------------|
| 2/5 | 4/5 | 3/5 | 4/5 |

Situation en Europe

Espèce relativement peu courante sur toute l'Europe. L'Europe de l'Est rassemble des effectifs importants notamment en période d'hibernation. En France les régions PACA et Languedoc Roussillon concentrent le plus gros des effectifs. Cette espèce demeure cependant très menacée.

Le Murin de Capaccini est également une espèce qui pourra bénéficier de la mise en place de la Trame Verte et Bleue en considérant la conservation des ripisylves. Un suivi télémétrique de 3 années a permis de mettre en évidence les grandes distances que parcourt le Murin de Capaccini pour rejoindre ses territoires de chasse. Cette chauve-souris survole les rivières, canaux, zones humides... quelques dizaines de centimètres au-dessus de l'eau afin de capturer les insectes aquatiques lors de leur émergence. Elle prospecte ainsi à vive allure des vasques d'eau calme avant de rejoindre les milieux les plus riches en proies, souvent les étangs de la plaine littorale, parfois à plus de 50km de son gîte !!!



La mise en sécurité des anciennes galeries de mine

Comme pour les autres espèces cavernicoles présentes en Corse, la tranquillité est assez bien assurée dans les cavités naturelles occupées durant la période de mise-bas et d'hibernation. Il reste toutefois que ces chauves-souris se sont également "rabbattues" dans les autres cavités disponibles, à savoir souvent les anciennes galeries de mine. La problématique est alors toute autre avec la mise en sécurité de ces ouvrages par les services de l'Etat. Les anciennes mines de Lozari à Belgodère en sont un parfait exemple : une galerie accessible par deux puits sur des terrains privés abrite une importante colonie de 5 espèces de Chiroptères. Elle constitue ainsi un gîte majeur pour le Murin de Capaccini notamment et a été désigné comme site N2000 en 2002 (FR9402011) et bénéficie d'un APPB depuis 2003 (2003/0260). Ces protections réglementaires ont joué un rôle primordial lors de la mise en sécurité de ces anciennes mines par l'Etat. En effet, un contrat N2000 a permis de prendre en charge le surcoût lié à la pose d'une grille d'enceinte laissant l'accès aux chauves-souris, plutôt que le "simple" bouchon béton habituellement préconisé. Les travaux ont été réalisés en 2007 ; l'accès de contrôle de la colonie demeure cependant interdit.

Etablie en octobre 2009, la circulaire DIE 200 permet de prendre en compte la présence des Chiroptères lors de l'élaboration du projet de fermeture des anciennes mines. Des solutions alternatives sont alors mises en place pour laisser un accès aux Chiroptères, tout en sécurisant ces sites potentiellement dangereux.

Murin à Oreilles Echanrées

Myotis emarginatus

Mammifères

Chiroptères

Code EUR

1321

ENJEU DE CONSERVATION EN RÉGION CORSE

FORT



© GCC

Etat de conservation

Méditerranée
DEFAVORABLE

Répartition de l'espèce

Situation en Corse

Cette espèce est présente sur toute l'île mais rare en montagne. Ses gîtes sont localisés à basse altitude (max. 800m). La Corse regroupe environ 12% des effectifs nationaux et demeure le bastion de l'espèce en région méditerranéenne. Aucune colonie d'hibernation n'est connue sur l'île alors que l'une des plus importantes colonies de reproduction y est présente.

Ecologie & principaux habitats

Les habitats de chasse fréquentés par l'espèce sont relativement variés mais présentent cependant la caractéristique commune d'être boisé ; ainsi, vallées alluviales, massifs forestiers, milieux de bocage ou vergers seront préférés. Sa chasse est spécialisée dans des proies qu'elle glane dans le feuillage des arbres (araignées et diptères). Ses gîtes d'hibernation sont essentiellement des cavités souterraines (non connus en Corse) et ses gîtes de reproduction sont variés (greniers, combles, cavités souterraines...).

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- Condamnation ou dérangement de gîtes
- Obstruction de l'entrée de grottes/mines (travaux de sécurisation).
- Rénovation des bâtiments et traitement des charpentes
- Fragmentation des habitats. Arasement des haies et des ripisylves.
- Destruction et artificialisation des zones humides.

Actions favorables

- Conserver les gîtes cavernicoles et anthropiques
- Protéger les gîtes par des mesures réglementaires et/ou physiques.
- Conserver des secteurs favorables et productifs en insectes en milieu agricole ou en forêts

Description de l'espèce

Chauve-souris de taille moyenne, (poids de 4,8 à 10,5 g). Oreilles avec une échancre située au 2/3 du bord externe. Museau marron clair assez velu. Pelage dorsal gris et pelage ventral gris-blanc. Espèce peu sensible à la lumière

Statut de Protection

| Directive Habitat | Liste Rouge Mondiale | Liste Rouge Nationale | Liste Rouge Corse 2010 | Statut en Corse |
|-------------------|----------------------|-----------------------|------------------------|-----------------|
| Annexe II et IV | LC | LC | NT | Assez courant |

| Indice de rareté | Degré de menaces | Niveau de connaissance | Mesure de Protection |
|------------------|------------------|------------------------|----------------------|
| 4/5 | 2/5 | 1/5 | 1/5 |

Situation en Europe

L'espèce semble assez courante sur toute l'Europe avec malgré tout quelques disparités dans certaines régions françaises.

Près de 30% des effectifs de la région Sud-Est sont présents sur l'île.

Le Murin à oreilles échancrées est une espèce qui ne semble guère sensible au dérangement : c'est sans doute la chauve-souris qui s'accommode le mieux des endroits lumineux. Il est souvent possible de dénombrer les effectifs des colonies de mise-bas sans l'utilisation d'une lampe. Même s'il est rare que les individus s'envolent en tous sens lors des comptages, il reste certain que la plus importante colonie connue à ce jour en Corse (et pour l'instant au niveau national avec plus de 1500 individus avant les mises-bas) a déménagé suite au harcèlement qu'elle subissait de la part de... fourmis ! Les femelles n'ont sans doute pas retrouvé les conditions optimales pour la mise-bas qu'elles semblaient trouver dans le moulin puisqu'elles sont désormais scindées en deux ou trois noyaux (seuls 800 individus ont été recontactés depuis la scission, pour moitié dans un autre moulin, et l'autre partie dans un pont). Il est donc impératif de tout mettre en œuvre pour garantir la conservation des colonies majeures comme celle-ci, et ce, dès leur découverte. Par ailleurs, sa petite taille et sa coloration claire en Corse permettent de le distinguer aisément des populations continentales.



La station de pompage de Casabianda

Le Murin à oreilles échancrées peut former des colonies importantes en milieu naturel, notamment dans les gîtes assez atypiques que sont les chaos rocheux. Il s'installe sinon volontiers dans divers types de constructions, et on le rencontre souvent en compagnie du Grand Rhinolophe. C'est le cas dans l'ancienne station de pompage du pénitencier de Casabianda dont le statut foncier reste, à ce jour, difficile à déterminer : le bâtiment se situe dans l'enceinte du pénitencier, mais pourrait être rétrocédé au Conservatoire du Littoral qui gère le marais del Sal, bénéficiant ainsi du statut protecteur de ce site N2000 (FR9400580). Ce gîte avait été repéré par Jean-François Noblet vue la quantité de guano qui y reposait, et une convention avait été passée en 1986 avec l'ONCFS (responsable de la réserve de chasse d'alors) afin de réaliser des aménagements (installation d'une porte, montage d'un mur).

La protection des chauves-souris dans ce gîte majeur est assurée de fait par l'accès limité aux propriétaires et au GCC. Malgré tout, des travaux de réfection sont à envisager dans un délai assez bref car des fissures sont apparues dans les murs. Il devient alors urgent d'établir une convention pour s'assurer de la pérennité de cet ouvrage pour le maintien de la colonie.

Minioptère de Schreibers

Miniopterus schreibersi

Mammifères

Chiroptères

Code EUR

1310

ENJEU DE CONSERVATION EN RÉGION CORSE

MOYEN



© Le Bris

Etat de conservation

Méditerranée
MAUVAIS

Répartition de l'espèce

Situation en Corse

Cette espèce est surtout présente dans la moitié nord de l'île. Ses gîtes sont situés à basse altitude (max. 500m). Quatre colonies de reproduction sont connues et 3 pour l'hibernation. Ce sont essentiellement des cavités souterraines froides l'hiver (de 6° et 10°C) et plutôt chaudes l'été (de 14° à 20°C). Les effectifs cumulés sont inférieurs à 10 000 individus, chiffre peu élevé pour l'espèce. La Corse héberge 9% des populations estivales et 3% des hivernantes.

Ecologie & principaux habitats

Cette espèce, principalement cavernicole, forme des colonies pouvant compter plusieurs milliers d'individus. Les gîtes d'hibernation sont des cavités souvent fraîches alors qu'en été, elle s'installe dans des cavités humides et chaudes.

Ses zones de chasse sont assez mal connues mais elle semble fréquenter les lisières et quelques milieux ouverts riches en papillons, ses proies principales. Elle chasse dans un rayon de 30 km autour du gîte.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- Condamnation ou dérangement de gîtes
- Obstruction de l'entrée de grottes/mines (travaux de sécurisation), notamment avec des ouvrages inadaptes.
- Destruction et artificialisation des zones humides.

Actions favorables

- Conserver les gîtes cavernicoles
- Protéger les gîtes par des mesures réglementaires et/ou physiques.
- Conserver des secteurs favorables et productifs en insectes en milieu agricole et forestier

Description de l'espèce

Chauve-souris de taille moyenne, (poids de 10 à 18g). Ses oreilles sont courtes et triangulaires et son museau de couleur rose. Son pelage est gris-brun sur le dos et plus clair sur le ventre. Forme des essaims compacts.

Statut de Protection

| Directive Habitat | Liste Rouge Mondiale | Liste Rouge Nationale | Liste Rouge Corse 2010 | Statut en Corse |
|-------------------|----------------------|-----------------------|------------------------|-----------------|
| Annexe II et IV | NT | VU | VU | Peu courant |

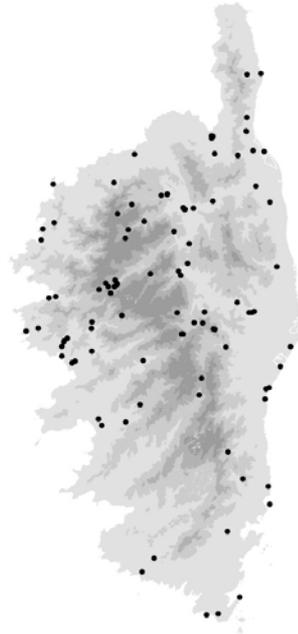
| Indice de rareté | Degré de menaces | Niveau de connaissance | Mesure de Protection |
|------------------|------------------|------------------------|----------------------|
| 2/5 | 4/5 | 2/5 | 4/5 |

Situation en Europe

Espèce plutôt méridionale subissant des fluctuations de populations importantes au gré des phénomènes d'épizooties (dernière recensée en 2002) et de fréquentation parfois excessive de certaines cavités.

Le Minioptères de Schreibers est sans doute l'espèce qui présente les rassemblements les plus importants en effectifs en région méditerranéenne. Ceci est vrai pour la Corse où une colonie d'hibernation rassemblait jusqu'à 4000 individus certains hivers dans une faille rocheuse à Omessa. Ces chiffres pourraient laisser supposer la bonne "santé" de ces populations, mais les exigences particulières de cette espèce pour certains types de cavités laissent à penser que la majorité de ses gîtes sont connus (contrairement aux espèces fissuricoles qui peuvent se faufiler à l'abri du regard des scientifiques dans une multitude d'endroits qui ne seront sans doute jamais découverts).

Le regroupement des individus en quelques colonies populeuses est d'ailleurs propice à un déclin accéléré des populations pour peu qu'un accident advienne! C'est sans doute ce qui a eu lieu en 2002 où une maladie d'origine virale a décimé la moitié des individus en Europe de l'Ouest. Plus localement, les aléas climatiques sont également susceptibles d'engendrer une forte mortalité : ennoyage d'une galerie d'un barrage hydroélectrique par suite d'une forte crue en décembre 2014, mortalité importante des nouveaux-nés de la grotte marine de Coggia en juin 2010 (suite à une tempête?). Les effectifs insulaires semblent en régression et les effectifs historiques énoncés ont du mal à être atteints ces 10 dernières années.



La fermeture de la grotte de Sapara

La grotte de Sapara est une belle cavité située en bord de route, d'accès très aisé, d'autant qu'il n'est besoin d'aucun matériel spécifique pour y évoluer et par conséquent souvent visitée par diverses personnes. De nombreuses espèces de chauves-souris la fréquentaient tout au long de l'année, et jusqu'à 500 Minioptères de Schreibers y ont déjà été observés. Une mise en protection du fond de la grotte, partie occupée par les Chiroptères, a été réalisée en 1988, avec la pose d'une grille par le club CPN de Mme Salotti. Un arrêté de protection de biotope a également été pris cette année là (n°88/1562) et une convention passée avec la mairie de Castiglione.

La fréquentation de la grotte a toutefois perduré, avec des actes de vandalisme sur la grille, et les populations de Chiroptères ont continué à diminuer. Parallèlement, les scientifiques ont constaté la difficulté des Minioptères à franchir les ouvrages types grilles à barreaux horizontaux, spécificité de cette espèce par rapport aux autres chauves-souris européennes. Un passage d'ouverture suffisante a donc été conservé pour les Minioptères de Schreibers, mais les effectifs ont poursuivi leur chute, jusqu'à n'être qu'anecdotique.

Barbastelle d'Europe

Barbastella barbastellus

Mammifères

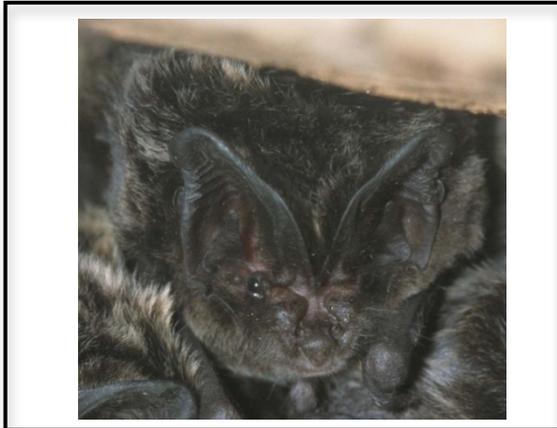
Chiroptères

Code EUR

1308

ENJEU DE CONSERVATION EN RÉGION CORSE

FAIBLE



© Arthur

Etat de conservation

| |
|--------------------|
| Méditerranée |
| DEFAVORABLE |

Description de l'espèce

Espèce de taille moyenne (poids de 6-11,5g). Son pelage sombre et sa face noirâtre la caractérisent. Son museau est court et ses oreilles très larges dont les bords internes se rejoignent sur le front.

Statut de Protection

| Directive Habitat | Liste Rouge Mondiale | Liste Rouge Nationale | Liste Rouge Corse 2010 | Statut en Corse |
|-------------------|----------------------|-----------------------|------------------------|-----------------|
| Annexe II et IV | NT | LC | LC | rare |

| Indice de rareté | Degré de menaces | Niveau de connaissance | Mesure de Protection |
|------------------|------------------|------------------------|----------------------|
| 2/5 | 1/5 | 1/5 | 1/5 |

Répartition de l'espèce

Situation en Corse

Les observations de cette espèce en gîte sont rares sur l'île. Seules quelques cavités d'arbres sont connues en été et aucun gîte d'hibernation n'est connu. Très sensible au dérangement, l'occupation des gîtes semble éphémère. Les données sur l'écologie de l'espèce en Corse est très embryonnaire et l'état de conservation des populations difficile à appréhender.

Situation en Europe

Sur toute son aire de répartition, l'espèce est peu courante et les observations irrégulières. L'espèce est rare en région méditerranéenne et plus régulière dans les zones de montagne.

Ecologie & principaux habitats

Espèce typique des régions boisées, elle a une nette préférence pour les forêts âgées. Sur le continent, l'hibernation se fait de façon solitaire dans des gîtes variés (tunnels désaffectés, grottes, fissures...) et les gîtes de mise bas sont principalement des bâtiments, des cavités dans les troncs ou des fissures, à cette période elle forme de petites colonies de 5 à 40 individus.

Elle chasse préférentiellement en lisière, le long de couloirs forestiers ou au niveau de la cime des vieux arbres se nourrissant principalement de petits papillons.

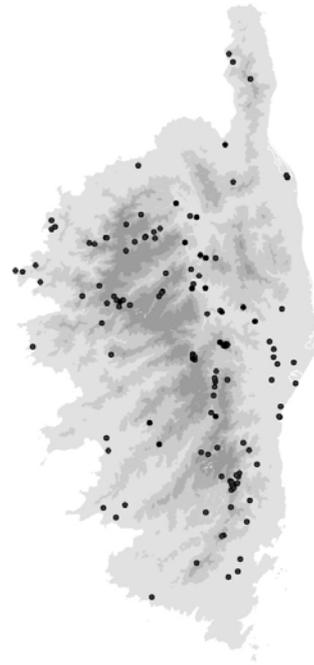
Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- Condamnation ou dérangement de gîtes
- Obstruction de l'entrée de grottes/mines (travaux de sécurisation).
- Tous travaux au sein de forêts présentant des arbres gîtes.

Actions favorables

- Conserver les gîtes cavernicoles et arboricoles
- Protéger les gîtes par des mesures réglementaires et/ou physiques.
- Conserver des secteurs favorables et productifs en insectes en milieu agricole et forestier

La rareté de cette espèce en Corse est à relativiser : en effet, s'il est certain que l'on connaît très peu de ses gîtes et qu'elle est relativement peu observée lors des captures au filet, les études acoustiques qui se développent ces dernières années multiplient le nombre de terrains de chasse qu'elle fréquente. Elle semble s'extraire des forêts d'altitude pour chasser également dans des plantations d'eucalyptus ou des fruticées basses du littoral!!



Les arbres "bio" de l'ONF

La conservation des espèces de chauves-souris typiquement forestières nécessite une bonne connaissance de leur écologie, et notamment des cavités arboricoles dans lesquelles elles s'installent. Cette recherche est permise depuis une dizaine d'années par le suivi télémétrique à l'aide d'émetteurs miniaturisés et ont été découverts, à ce jour, 156 arbres-gîtes pour une dizaine d'espèces différentes. Les coordonnées précises de ces arbres identifiés sont fournies à l'ONF afin de les préserver. Le GCC est ensuite sollicité lors de la rédaction de l'aménagement des différentes forêts pour donner des préconisations spécifiques au maintien des chauves-souris en forêt.

Les Barbastelles choisissent des cavités assez spécifiques en s'abritant derrière des écorces décollées. Elles s'adaptent à ces gîtes "précaires" et peu durables et en changent au moindre dérangement. Lors d'une étude des espèces forestières en forêt de Valdu Niellu en 2011, le GCC a suivi une Barbastelle jusqu'à son gîte : un pin laricio mort dont un pan d'écorce décollée abritait une colonie de 18 individus. Cet arbre était marqué d'un rond blanc, code de l'ONF pour indiquer les arbres "bio", individus conservés pour favoriser la biodiversité. Ce pin est donc désormais également plaqueté du sigle réservé au marquage des arbres-gîtes à chauves-souris.

Murin de Bechstein

Myotis bechsteini

Mammifères

Chiroptères

Code EUR

1323

ENJEU DE CONSERVATION EN RÉGION CORSE

MOYEN



Description de l'espèce

Espèce de taille moyenne (poids de 7-12g) aux grandes oreilles caractéristiques et au museau rose. Son pelage est assez contrasté avec le ventre blanc alors que le dos va du brun roussâtre au beige.

Statut de Protection

| Directive Habitat | Liste Rouge Mondiale | Liste Rouge Nationale | Liste Rouge Corse 2010 | Statut en Corse |
|-------------------|----------------------|-----------------------|------------------------|-----------------|
| Annexe IV | NT | NT | NT | Très rare |

© Arthur **Etat de conservation**

| |
|--------------------|
| Méditerranée |
| DEFAVORABLE |

Répartition de l'espèce

Situation en Corse

Les observations de cette espèce, tant en chasse qu'en gîte, sont rares sur l'île. Seules quelques cavités d'arbres sont connues en été et plus étonnant considérant la biologie de l'espèce, les gîtes les plus importants sont en bâti. Aucune mention de Murin de Bechstein n'est faite durant l'hibernation.

Situation en Europe

Espèce typique de la zone tempérée de la hêtraie, de répartition plutôt nordique, sa présence en Corse est une des plus méridionales et on l'y observe d'ailleurs dans les forêts d'altitude.

Les plus fortes densités de population sont observées dans des forêts de feuillus contenant de nombreux vieux arbres.

Ecologie & principaux habitats

Espèce typiquement forestière, pendant la période de reproduction, elle gîte principalement dans des cavités arboricoles de feuillus avec un système de fusion-fission de la colonie, quelques rares gîtes en bâtiment. Les sites d'hibernation observés sont des cavités souterraines mais il est probable que la majorité des animaux hibernent dans les arbres.

Le Murin de Bechstein est une espèce au vol lent et manoeuvrable qui chasse près du feuillage des arbres et peut repérer le bruissement des proies qu'il va alors glaner.

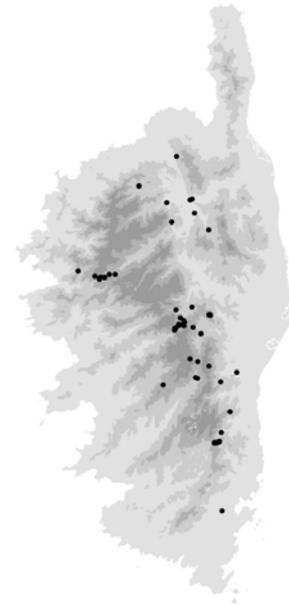
Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- Condamnation ou dérangement de gîtes
- Morcellement des parcelles forestières, notamment par des routes
- Rajeunissement et enrésinement des forêts
- Obstruction de l'entrée de grottes/mines (travaux de sécurisation).
- Tous travaux au sein de forêts présentant des arbres gîtes.

Actions favorables

- Conserver les gîtes cavernicoles et arboricoles (en privilégiant les vieux feuillus)
- Protéger les gîtes par des mesures réglementaires et/ou physiques.
- Mise en place d'ouvrages de franchissement des routes dans les massifs forestiers
- Favoriser la gestion forestière par petites parcelles en conservant des îlots de vieillissement

Peu d'études ont été consacrées au Murin de Bechstein en Corse, notamment du fait de sa rareté. Quelques individus ont toutefois pu être équipés d'un émetteur et suivis par télémétrie dans différents massifs forestiers, aboutissant ainsi à la découverte de quelques gîtes arboricoles. Au total, une dizaine de gîtes sont connus sur l'île, dont un petit réseau d'arbres-gîtes à Vizzavona, tous des hêtres. L'attention devra donc être accrue lors de travaux d'envergure dans les massifs forestiers, notamment les peuplements mixtes (Aitone, Vizzavona, Valdu Niellu).



Une espèce arboricole en bâti...

Lors d'une session de radiotracking en forêt de Marmanu, le GCC est interpellé par un habitant de Ghisoni pour la présence de chauves-souris dans un bâtiment. Une visite du site permet d'observer quelques Murins de Bechstein faufileés dans des jointements d'hourdis. Un comptage en sortie de gîte dénombre près de 140 individus adultes. La présence d'une telle colonie dans un bâtiment pour une espèce typiquement arboricole pourrait être le signe d'un manque de disponibilité en gîtes. En effet, certaines études

européennes montrent que dès que l'offre en gîtes est augmentée par l'installation de nichoirs par exemple, les individus reviennent à un système de fusion-fission en se répartissant dans les différents gîtes et en changent fréquemment.

Paradoxalement, il est plus difficile de protéger cette colonie majeure installée en un seul endroit plutôt qu'une colonie "éclatée" dans un réseau d'arbres-gîtes. Le propriétaire du bâtiment est particulièrement peu enclin à conserver des chauves-souris dans ce local à matériel où elles ne créent pourtant aucun dégât.

Murin de Daubenton

Myotis daubentoni

Mammifères

Chiroptères

Code EUR

1314

ENJEU DE CONSERVATION EN RÉGION CORSE

FAIBLE



© Le Bris

Description de l'espèce

Chauve-souris de petite taille (4,5-11,5g) au museau dégarni. Pelage assez peu contrasté gris-brun sur le dos et gris blanchâtre sur le ventre. Possède de grands pieds caractéristiques des murins "pêcheurs"

Statut de Protection

| Directive Habitat | Liste Rouge Mondiale | Liste Rouge Nationale | Liste Rouge Corse 2010 | Statut en Corse |
|-------------------|----------------------|-----------------------|------------------------|-----------------|
| Annexe IV | LC | LC | LC | courant |

| Indice de rareté | Degré de menaces | Niveau de connaissance | Mesure de Protection |
|------------------|------------------|------------------------|----------------------|
| 5/5 | 1/5 | 1/5 | 1/5 |

Etat de conservation

Méditerranée
FAVORABLE

Répartition de l'espèce

Situation en Corse

Si les observations de Murin de Daubenton en gîte avec des effectifs importants sont peu courantes, les effectifs sur territoire de chasse sont bien plus importants. C'est en effet une des espèces les plus souvent contactées, notamment au-dessus des cours d'eau, et ce jusqu'à 1000m d'altitude.

Cette espèce gîte principalement dans des jointements de ponts, aqueducs, parfois en bâti.

Situation en Europe

Le Murin de Daubenton a une répartition assez large, un peu fractionnée toutefois en zone méditerranéenne. C'est une chauve-souris assez courante dans les secteurs où elle est présente.

Ecologie & principaux habitats

Espèce relativement peu exigeante pour peu qu'il y ait de l'eau et des boisements sur son territoire. Elle semble gîter dans tous types de jointements (pour la plupart d'origine anthropique en Corse), mais volontiers dans les gîtes arboricoles ou des fissures de falaises ailleurs en Europe.

Ses territoires de chasse se portent pour l'essentiel sur les cours d'eau où elle peut faire des va-et-vient incessants sur une même vasque, mais là encore elle est relativement opportuniste sur les insectes qu'elle attrape.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- Condamnation ou dérangement de gîtes
- Pollution des cours d'eau
- Démoustication, insecticides
- Obstruction de l'entrée de grottes/mines (travaux de sécurisation).

Actions favorables

- Protéger les gîtes par des mesures réglementaires et/ou physiques.
- Favoriser leur installation lors de la construction de nouveaux ouvrages d'art
- Réhabilitation des cours d'eau dégradés
- Sensibiliser les personnes susceptibles d'en avoir dans les constructions en hourdis

Comme la plupart des espèces de chauves-souris présentes en Corse, aucun gîte d'hibernation n'est connu pour le Murin de Daubenton. Les individus s'enfoncent sans doute profondément dans des fissures de rochers et les jointements de divers ouvrages d'arts.

En période de reproduction, les quelques colonies recensées sont installées dans des hourdis de maisons individuelles, des églises ou sous des ponts, et dans le meilleur des cas les propriétaires appellent le service SOS chauves-souris pour tenter de s'en débarrasser.

Cette chauve-souris semble pour l'instant profiter de l'eutrophisation des cours d'eau et connaître une augmentation démographique par le développement de la ressource alimentaire constituée par les chironomidés. Toutefois les démoustications massives qui ont lieu tous les ans sur les zones humides des zones périurbaines auront sans doute un impact non négligeable dans un avenir plus ou moins proche.



Conventionnement avec le service des routes de la CTC...

Lors d'un appel "SOS chauve-souris", un employé du service des routes de la CTC a indiqué à l'association la présence d'une importante colonie de chauves-souris dans un ouvrage d'art construit récemment sous la nationale. Lors de la visite, il s'avère que les joints larges de cette buse en béton accueillent 3 espèces de chauves-souris, dont plus d'une centaine de Murins de Daubenton.

Les ponts, notamment les ouvrages récents avec la multitude de jointements, drains, volumes dans les piles..., offrent une importante alternative en gîtes pour les Chiroptères, en particulier pour les Murins de Daubenton. Là encore, les services des routes responsables de l'entretien de ces ouvrages signalent parfois au GCC la présence de chauves-souris. En 2006, une convention est signée entre la CTC et le GCC afin d'établir les modalités de visite des colonies de 3 ponts et surtout de définir les mesures adaptées à la sauvegarde de ces populations. L'un de ces points préconise de limiter, dans la mesure du possible, les interventions d'entretien ou de travaux aux périodes de non occupation par les animaux.

Murin à moustaches

Myotis mystacinus

Mammifères

Chiroptères

Code EUR

1330

ENJEU DE CONSERVATION EN RÉGION CORSE

MOYEN



© GCC

Etat de conservation

| |
|--------------|
| Méditerranée |
| INCONNU |

Description de l'espèce

Une des plus petites chauves-souris de Corse (4-8,4g). Son pelage brun-noir est long et dense et plus clair sur la face ventrale. Sa face, peu dégarnie, et ses oreilles sont noires.

Statut de Protection

| Directive Habitat | Liste Rouge Mondiale | Liste Rouge Nationale | Liste Rouge Corse 2010 | Statut en Corse |
|-------------------|----------------------|-----------------------|------------------------|--------------------|
| Annexe IV | LC | LC | LC | Peu courant |

| Indice de rareté | Degré de menaces | Niveau de connaissance | Mesure de Protection |
|------------------|------------------|------------------------|----------------------|
| 3/5 | 1/5 | 1/5 | 1/5 |

Répartition de l'espèce

Situation en Corse

Aucun gîte de Murin à moustaches n'était connu en Corse avant 2008 malgré sa présence sur 20% des territoires de chasse. Les individus observés sur l'île présentent une taille et une coloration différentes de la forme nominale continentale et des analyses génétiques seront nécessaires pour déterminer son statut taxonomique.

Situation en Europe

Les Murins à moustaches sont en fait un groupe d'espèces cryptiques difficile à appréhender du point de vue taxonomique. Les limites de sa répartition en Europe sont donc floues. Ce sont des espèces globalement peu méridionales excepté pour les Balkans où elles sont bien représentées.

Ecologie & principaux habitats

Le Murin à moustaches est une espèce à *preferendum* forestier où elle parcourt les boisements à proximité des cours d'eau pour chasser par un vol agile le long de la végétation. En Corse, les quelques individus suivis par télémétrie affectionnaient particulièrement les rivières torrentueuses voire des canyons en milieu forestier.

Espèce fissuricole par excellence, elle se faufile aussi bien derrière des écailles rocheuses que sous une écorce ou derrière des volets.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- Condamnation ou dérangement de gîtes
- Pollution des cours d'eau
- Destruction des ripisylves
- Morcellement des parcelles forestières notamment par des routes
- Coupes rases, notamment en altitude

Actions favorables

- Protéger les gîtes par des mesures réglementaires et/ou physiques.
- Réhabilitation des ripisylves
- Maintenir des zones forestières diversifiées
- Sensibiliser les personnes susceptibles d'en avoir derrière les persiennes

Comme la plupart des espèces de chauves-souris présentes en Corse, aucun gîte d'hibernation n'est connu pour le Murin à moustaches. Les individus s'enfoncent sans doute profondément dans des fissures de rochers et les jointements de divers ouvrages d'arts.

En période de reproduction, les colonies s'installent dans tous types de fissures, ainsi, les 3 seuls gîtes connus sur l'île sont une écaïlle rocheuse (jusqu'à 24 individus), des revers de volets (environ 200 individus), une fissure d'écorce (reposoir ponctuel d'une femelle avec son jeune) et les autres individus suivis par télémétrie n'ont pas été localisés précisément car inaccessibles dans de grands pans de rochers escarpés.

En Corse, la disponibilité en ce type de gîte rupicole est illimitée, il conviendrait donc plutôt de porter une attention particulière sur les quelques colonies qui s'installent dans le bâti (cf infra) par prise de contact avec les propriétaires et conventionnement.

Des études génétiques devront également être menées afin de clarifier le statut taxonomique du Murin à moustaches de Corse.



Conventionnement avec une commune...

Lors d'un inventaire microrégional avec recherche de gîtes à chauves-souris dans les villages, plusieurs personnes signalent au GCC la présence d'une colonie à la mairie de Letia. En se rendant sur place, les traces de guano et d'urine derrière la plaque de mairie attestent d'un nombre important de femelles, mais surtout, la colonie observée constitue une première pour la Corse puisque ce sont des Murins à moustache. Un travail d'information auprès de la commune est aussitôt mis en place car il est primordial de conserver ce gîte unique. Après enquête il s'avère que les chauves-souris sont connues depuis plusieurs années sur ce site et que leur présence est tolérée. Une convention de partenariat est signée entre le GCC et la commune, notamment pour établir à quelle période des travaux peuvent être réalisés sans nuire aux animaux (la plaque devra être changée à plus ou moins long terme). Il s'agit également d'être attentif aux produits d'entretien des persiennes qui devront faire preuve de leur innocuité pour les chauves-souris.

Murin de Natterer

Myotis nattereri

Mammifères

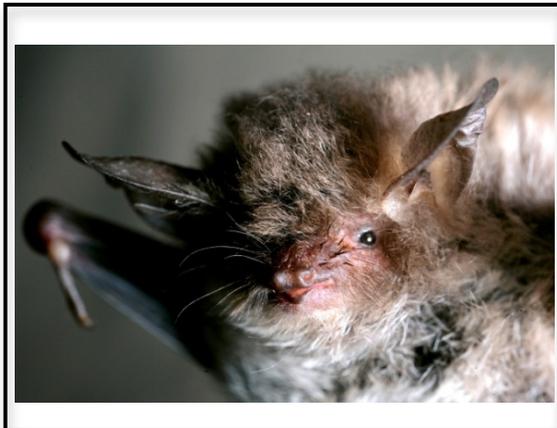
Chiroptères

Code EUR

1322

ENJEU DE CONSERVATION EN RÉGION CORSE

MOYEN



© Yann LeBris

Etat de conservation

Méditerranée
INCONNU

Répartition de l'espèce

Situation en Corse

Le Murin de Natterer est l'espèce la moins couramment observée en Corse, tant en gîte que sur territoire de chasse. La détection acoustique permet toutefois de mettre en évidence de nouvelles localités. Des analyses génétiques récentes montrent une différenciation importante des individus insulaires.

Situation en Europe

Le Murin de Natterer a un statut taxonomique qu'il sera nécessaire d'éclaircir : les populations ibériques se sont avérées appartenir à l'espèce Murin d'Escaleraï et deux autres lignées ont été découvertes en Europe. La forme nominale a une répartition assez large, jusqu'aux grandes îles méditerranéennes (excepté la Sardaigne)

Ecologie & principaux habitats

Du fait de sa rareté, il est difficile d'établir le type de gîtes occupés préférentiellement par le Murin de Natterer. Si l'on extrapole à partir des données européennes (tout en gardant à l'idée que la population de Corse est fortement différenciée du point de vue génétique), c'est une espèce typiquement forestière, rencontrée notamment dans les forêts d'altitude sur l'île. Elle glane sur leur supports des proies majoritairement non volantes telles que les opilions et les araignées.

Au prix d'efforts considérables pour les localiser, quelques gîtes sont désormais connus en Corse. L'espèce affectionne particulièrement les barres rocheuses en montagne et seule, une galerie de barrage EDF où une centaine d'individus se rassemblent dans une anfractuosité du plafond permet un suivi régulier.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- Condamnation ou dérangement de gîtes
- Morcellement des parcelles forestières, notamment par des routes
- Rajeunissement et enrésinement des forêts
- Obstruction de l'entrée de grottes/mines (travaux de sécurisation).
- Tous travaux au sein de forêts présentant des arbres gîtes.

Actions favorables

- Conserver les gîtes cavernicoles et arboricoles (en privilégiant les vieux feuillus)
- Protéger les gîtes par des mesures réglementaires et/ou physiques.
- Maintenir des zones forestières diversifiées
- Favoriser la gestion forestière en conservant des îlots de vieillissement
- Nécessité d'en apprendre davantage sur l'espèce et son statut taxonomique

Description de l'espèce

Espèce de petite taille (poids de 5,5-9,5g) aux oreilles assez grandes en spatules de ski et le museau roseâtre. Le pelage ventral est blanc, contrastant fortement avec le dos gris-brun.

Statut de Protection

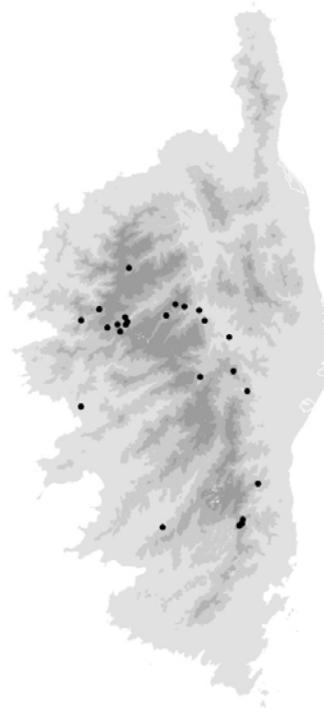
| Directive Habitat | Liste Rouge Mondiale | Liste Rouge Nationale | Liste Rouge Corse 2010 | Statut en Corse |
|-------------------|----------------------|-----------------------|------------------------|-----------------|
| Annexe IV | LC | LC | VU | Très rare |

| Indice de rareté | Degré de menaces | Niveau de connaissance | Mesure de Protection |
|------------------|------------------|------------------------|----------------------|
| 1/5 | 3/5 | 1/5 | 1/5 |

Conventionnement avec EDF...

La colonie majeure de Minioptères de Schreibers et de Murins de Capaccini dans une galerie du barrage hydraulique de Sampolo est suivie depuis 2001 par le GCC, partie intégrante du PRCC. En 2003 quelques individus indéterminés sont observés dans un clocheton situé vers l'entrée de la galerie (alors que les deux autres espèces s'installent généralement davantage dans le fond de la galerie). Ce n'est véritablement qu'en juin 2007 qu'un petit essaim d'une cinquantaine d'individus est déterminé comme étant des Murins de Natterer. Leur présence est avérée de fin mai à mi-juillet tous les ans depuis, et en 2014 des nouveaux-nés y sont observés, impliquant ainsi le statut de seule colonie de mise-bas recensée pour cette espèce en Corse, et sans doute ailleurs si son statut d'espèce endémique est confirmé.

Une convention de partenariat a été signée avec EDF en 2010 afin de limiter les travaux susceptibles de nuire aux colonies aux périodes de moindre dérangement. Cette convention concerne la galerie de Tolla (Minioptères présents principalement durant l'hibernation) et la galerie de Sampolo (les 3 espèces de chauves-souris y sont majoritairement pendant l'été).



Murin du Maghreb

Myotis punicus

Mammifères

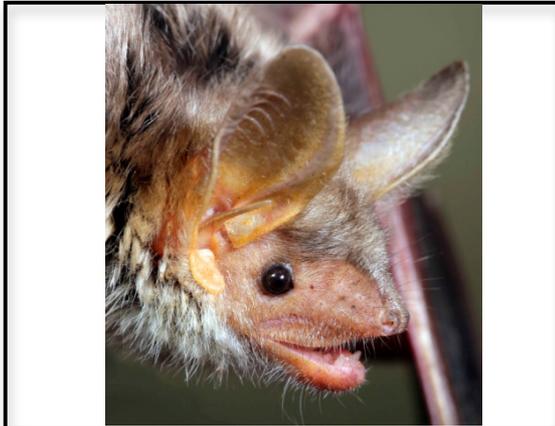
Chiroptères

Code EUR

5005

ENJEU DE CONSERVATION EN RÉGION CORSE

TRES FORT



© Le Bris

Etat de conservation

Méditerranée
MAUVAIS

Description de l'espèce

Une des plus grandes espèces européennes, le Murin du Maghreb pèse de 18 à 31g et mesure près de 35cm d'envergure. Son pelage est contrasté gris marron sur le dos et blanchâtre sur le ventre avec souvent un collier orangé au niveau du cou.

Statut de Protection

| Directive Habitat | Liste Rouge Mondiale | Liste Rouge Nationale | Liste Rouge Corse 2010 | Statut en Corse |
|-------------------|----------------------|-----------------------|------------------------|-----------------|
| Annexe II et IV | NT | VU | VU | Peu courant |

| Indice de rareté | Degré de menaces | Niveau de connaissance | Mesure de Protection |
|------------------|------------------|------------------------|----------------------|
| 3/5 | 3/5 | 3/5 | 3/5 |

Répartition de l'espèce

Situation en Corse

Au vu de la répartition du Murin du Maghreb, la Corse joue un rôle prépondérant pour la conservation de l'espèce au niveau européen. La population insulaire est estimée à environ 3000 individus répartis en 6 gîtes de mise-bas et l'échange avec la population sarde est très réduit (environ un individu par génération).

Situation en Europe

La répartition européenne du Murin du Maghreb se limite à quelques îles méditerranéennes, Malte, Sardaigne et Corse où les effectifs sont relativement réduits. Il est avéré que ces populations insulaires échangent très peu entre elles et encore moins avec celles d'Afrique du Nord, un simple bras de mer constituant un obstacle difficilement franchissable pour cette chauve-souris.

Ecologie & principaux habitats

Le Murin du Maghreb est une espèce récemment décrite et dont les observations précédentes étaient attribuées au Grand Murin ou au Petit Murin. Il semble d'ailleurs que son écologie soit intermédiaire entre celles des deux autres *Myotis* de grande taille car en Corse, il chasse préférentiellement en milieu ouvert (pâtures, cultures, vignes...) mais également parfois en milieu boisé (forêt de pin laricio, maquis littoral...). Les différentes colonies de reproduction en Corse sont : une ancienne galerie de mine, des constructions en hourdis et 3 grottes.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- Condamnation ou dérangement de gîtes
- Obstruction de l'entrée de grottes/mines (travaux de sécurisation).
- Usage d'insecticides dans les zones agricoles
- Développement de centrales photovoltaïques

Actions favorables

- Conserver les gîtes anthropophiles
- Protéger les gîtes par des mesures réglementaires et/ou physiques.
- Maintenir des zones de pâturages et mettre en place des MAET dans un rayon de 15km autour des colonies majeures
- Accompagner les personnes qui ont une colonie dans leur habitation pour une cohabitation harmonieuse

En Corse, les gîtes sont donc variés alors que l'espèce est principalement cavernicole sur le reste de sa zone de répartition. La très faible disponibilité sur l'île de cavité naturelle aux conditions optimales peut expliquer en partie ce phénomène.

Les colonies présentes en bâti bénéficient d'un statut de protection très précaire et l'on déplore récemment (2000 et 2014) la disparition de 2 d'entre elles et des incertitudes de dérangements pour d'autres. Des efforts de recherche de nouvelles colonies seraient à mener notamment sur la plaine orientale offrant des conditions trophiques favorables à l'espèce.

En raison de l'isolement important de l'espèce dans le bassin méditerranéen, la Corse relève d'une responsabilité toute particulière pour sa conservation. Quelques études ont pour cela été menées sur l'île afin d'améliorer les connaissances sur son écologie et sa répartition mais de nombreuses recherches restent à entreprendre.



Des mesures agro-environnementales adaptées...

Les études de régime alimentaire (1999) dans un premier temps et de suivis télémétriques, dans un second temps, menées en Corse sur cette espèce entre 2009 et 2011, ont permis d'établir une relation intime entre l'espace agricole et les territoires de chasse qu'elle affectionne. Ainsi, pâtures, vergers, prairies de fauche font partie des zones de chasse privilégiées pour le Murin du Maghreb qui sillonnent ces espaces à un peine plus d'un mètre du sol, près à glaner le moindre insecte posé qui s'y trouve.

Cette intimité pourrait être transposée idéalement dans des mesures agro-environnementales adaptées. Le dispositif en place actuellement ne prévoit cependant pas de telles mesures en Corse, si ce n'est par des actions transversales plus ou moins bien appropriées.

Conservation et propriétaires privés...

"Les colonies de reproduction de Chiroptères sont fidèles à leur gîte" cette réputation se vérifie pleinement avec le Murin du Maghreb. Ainsi, une visite sur un SOS chauve-souris en 1995 fait état de la présence d'une importante colonie dans le garage à bateaux d'un hôtel. Le propriétaire affirme que les chauves-souris sont présentes depuis au moins une quinzaine d'années (l'hôtel a été construit en 1973) et les traces de suint caractéristiques sont visibles autour des interstices des hourdis où s'isolent les mâles (tandis que les femelles se rassemblent en nurserie généralement directement au plafond). Le suivi de ce gîte révèle une colonie d'environ 500 femelles de Murin du Maghreb qui y séjournent du printemps à l'automne.

Les propriétaires sont gênés par l'occupation des lieux, pas tant par l'accumulation de guano sous la colonie de femelles (au fond du garage) que par l'éparpillement des déjections au moment de la sortie des individus un peu partout sur les bateaux. Un dialogue s'engage pour la préservation de cette espèce peu courante. L'hôtel est vendu en 2005, et une partie du garage est transformée en appartements sans que la SCI ne réponde au GCC malgré plusieurs tentatives. Les mâles se réfugient alors dans la seule partie qui reste accessible, le garage à bateaux, qui est cédé peu après. Les lieux étant peu salubres, ils sont voués à la destruction à plus ou moins long terme. Une réunion est programmée en 2011 avec l'ONCFS et la DREAL pour effectuer un état des lieux constatant la présence d'une espèce protégée afin que les propriétaires ne puissent nullement prétexter leur ignorance de la présence de la colonie. En octobre 2015, les animaux sont toujours là, mais leur gîte demeure précaire, les grilles fermant l'entrant étant régulièrement vandalisées.

Pipistrelle commune

Pipistrellus pipistrellus

Mammifères

Chiroptères

Code EUR

1309

ENJEU DE CONSERVATION EN RÉGION CORSE

FAIBLE



© Arthur

Etat de conservation

| |
|--------------------|
| Méditerranée |
| DEFAVORABLE |

Description de l'espèce

La Pipistrelle Commune est une petite chauve-souris qui pèse environ 4g et mesure 10cm d'envergure. Son pelage est brun-roux et sa peau très sombre (museau, oreilles et ailes de couleur noire), les oreilles sont courtes.

Statut de Protection

| Directive Habitat | Liste Rouge Mondiale | Liste Rouge Nationale | Liste Rouge Corse 2010 | Statut en Corse |
|-------------------|----------------------|-----------------------|------------------------|-----------------|
| Annexe IV | LC | LC | LC | courant |

| Indice de rareté | Degré de menaces | Niveau de connaissance | Mesure de Protection |
|------------------|------------------|------------------------|----------------------|
| 5/5 | 1/5 | 1/5 | 0/5 |

Répartition de l'espèce

Situation en Corse

La Pipistrelle Commune est l'espèce la plus couramment observée en Corse, ubiquiste tant du point de vue de ses gîtes que de ses territoires de chasse. Peu sensible au dérangement, on la rencontre aussi bien en milieu naturel que dans les villes où elle peut chasser inlassablement sous les lampadaires.

Situation en Europe

Cette chauve-souris a une répartition homogène dans toute l'Europe avec des différences de densité ponctuelles. C'est l'espèce que l'on peut encore rencontrer dans les milieux les plus "perturbés" par l'Homme : jusque dans les grandes agglomérations ou les zones de culture intensive.

Ecologie & principaux habitats

La Pipistrelle Commune chasse activement une grande diversité d'insectes volants par des manœuvres rapides et des piqués en suivant des structures linéaires ou en tournant au-dessus d'un lampadaire. C'est une des chauves-souris les moins sensibles au dérangement, notamment à la lumière, et elle s'active alors que le crépuscule est à peine tombé.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- Condamnation ou dérangement de gîtes
- travaux aux périodes sensibles sur les ouvrages d'art
- Utilisation massive de pesticides
- Contrairement aux autres espèces de chauves-souris, le remplacement des lampes à incandescence par des lampes à diodes!

Actions favorables

- Conserver des anfractuosités diverses dans les constructions, notamment des jointements favorables dans les ponts et aqueducs
- Protéger les gîtes par des mesures réglementaires et/ou physiques.
- Sensibiliser les personnes susceptibles d'en avoir chez eux pour une cohabitation harmonieuse

De la même façon qu'elle est très souple du point de vue de ses territoires de chasse, elle utilise également une grande diversité de gîte : n'importe quelle anfractuosité semble faire l'affaire, avec une préférence pour les endroits confinés et chauds (jointement de mur, volet, sous-toiture, tableaux d'église, joints de pont...).

Commune la Pipistrelle? Difficile de déterminer les effectifs de ses populations tant sa petite taille et son caractère ubiquiste lui permettent de s'installer dans toute anfractuosité d'un centimètre de largeur. Les techniques plus modernes de détection acoustique et de modélisation statistique tentent d'établir les tendances démographiques, mettant en évidence un déclin amorcé des effectifs.



Des petits trous...

De la taille d'un sucre, la Pipistrelle peut se faufiler dans le moindre interstice, la rendant ainsi invisible si l'on ne prend pas garde aux petits grains de riz noir qui signent sa présence. Les chiroptérologues s'arrêtent bien souvent sur son nom de "Commune" pour privilégier les espèces plus menacées à court terme et on connaît finalement peu de chose sur son écologie propre et l'évolution de ses effectifs. Si la carte de répartition la montre dans tous les milieux de l'île, très peu de colonies sont répertoriées, étant dans la plupart des cas le fait d'une cohabitation peu harmonieuse sous une toiture, ou d'un jeune ayant raté son premier envol. On soupçonne toutefois la multitude de gîtes "naturellement" protégés qu'elle occupe avec les différentes failles, fissures, écailles rocheuses qui parsèment la Corse. Des avancées technologiques telles que le développement de caméras thermiques permettront peut-être prochainement de faire des comptages dans ce type d'habitat.

Pipistrelle pygmée

Pipistrellus pygmaeus

Mammifères

Chiroptères

Code EUR

5009

ENJEU DE CONSERVATION EN RÉGION CORSE

INCONNU



© Peyrard

Etat de conservation

| |
|--------------------|
| Méditerranée |
| DEFAVORABLE |

Répartition de l'espèce

Situation en Corse

Il est difficile d'établir à quelle espèce attribuer les données de Pipistrelles recensées avant la description de la Pipistrelle Pygmée dans les années 2000. Son statut n'est donc pas encore clair sur l'île. Nul doute que le développement des analyses acoustiques permettra de clarifier sa répartition en Corse.

Ecologie & principaux habitats

La Pipistrelle Pygmée semble plus spécialisée que son espèce sœur du point de vue de ses territoires de chasse. En effet, elle est davantage inféodée aux espaces boisés à proximité de cours d'eau et de zones humides. Les gîtes et biotopes sur lesquels elle a été contactée en Corse semblent confirmer ce *preferendum* puisque de nombreux contacts ultrasons ont été enregistrés sur la plaine orientale à proximité des étangs lagunaires.

Sa répartition altitudinale est plus lacunaire mais elle a pu être observée jusqu'à 1300m d'altitude au lac de Creno.

Description de l'espèce

La Pipistrelle pygmée, espèce décrite dans les années 2000, est la plus petite chauve-souris d'Europe. Elle diffère de la Pipistrelle Commune par une coloration légèrement plus claire de la peau et les mâles présentent un pénis orangé.

Statut de Protection

| Directive Habitat | Liste Rouge Mondiale | Liste Rouge Nationale | Liste Rouge Corse 2010 | Statut en Corse |
|-------------------|----------------------|-----------------------|------------------------|-----------------|
| Annexe IV | LC | LC | DD | ? |

| Indice de rareté | Degré de menaces | Niveau de connaissance | Mesure de Protection |
|------------------|------------------|------------------------|----------------------|
| ? | ? | ? | ? |

Situation en Europe

La répartition de la Pipistrelle Pygmée a été confirmée pratiquement partout en Europe depuis sa description (notamment grâce à la différence principale entre les 2 espèces résidant dans la fréquence de leurs ultrasons). Les études ultérieures permettront d'estimer la densité des populations mais il est d'ores et déjà établi qu'elle est plus septentrionale que sa consœur.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

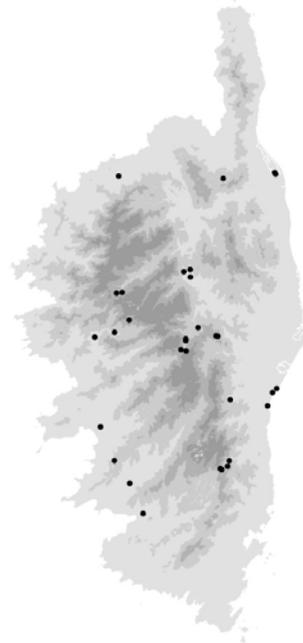
- Condamnation ou dérangement de gîtes
- travaux aux périodes sensibles sur les ouvrages d'art
- Utilisation massive de pesticides, démolition des zones humides
- Fragmentation des boisements et des ripisylves

Actions favorables

- Conserver des anfractuosités diverses dans les constructions, notamment des jointements favorables dans les ponts et aqueducs
- Protéger les gîtes par des mesures réglementaires et/ou physiques.
- Restauration des ripisylves
- Sensibiliser le public pour une cohabitation harmonieuse
- Améliorer les connaissances sur l'espèce

La connaissance relativement récente de cette nouvelle espèce, ainsi que la difficulté à la distinguer morphologiquement de son espèce sœur la Pipistrelle Commune impliquent d'importantes lacunes dans sa répartition en Corse et son écologie. Le seul gîte confirmé pour la Pipistrelle Pygmée l'a été au cours d'un "SOS chauves-souris" dans un village vacances qui souhaitait le déménagement de la colonie (près d'une centaine d'individus comptabilisés en sortie de gîte).

La répartition de la Pipistrelle Pygmée en Corse reflète surtout le manque de données la concernant mais l'extension des études acoustiques devrait rendre sa détermination plus évidente et par là-même informer davantage sur les milieux qu'elle fréquente.



Pipistrelle de Kuhl

Pipistrellus kuhli

Mammifères

Chiroptères

Code EUR

2016

ENJEU DE CONSERVATION EN RÉGION CORSE

MOYEN



Description de l'espèce

A peine plus massive que les autres Pipistrelles, la Pipistrelle de Kuhl possède également un museau plus arrondi, légèrement boursoufflé. Un caractère plus spécifique est la présence d'un liséré blanc sur le bord de la membrane alaire chez la plupart des individus.

Statut de Protection

| Directive Habitat | Liste Rouge Mondiale | Liste Rouge Nationale | Liste Rouge Corse 2010 | Statut en Corse |
|-------------------|----------------------|-----------------------|------------------------|--------------------|
| Annexe IV | LC | LC | LC | peu courant |

© Arthu **Etat de conservation**

| |
|--------------------|
| Méditerranée |
| DEFAVORABLE |

| Indice de rareté | Degré de menaces | Niveau de connaissance | Mesure de Protection |
|------------------|------------------|------------------------|----------------------|
| 3/5 | 1/5 | 1/5 | 0/5 |

Répartition de l'espèce

Situation en Corse

La Pipistrelle de Kuhl est bien moins fréquente que la Pipistrelle Commune, mais peut-être localement abondante. C'est une espèce de basse altitude, même si elle a déjà été observée à 1400m en vallée d'Ascu. C'est sans doute également la plus urbaine des Pipistrelles et c'est la chauve-souris qui fait le plus souvent l'objet de sauvetages lors des appels SOS.

Situation en Europe

La Pipistrelle de Kuhl est la plus méridionale de son genre, sa répartition étant centrée sur le bassin méditerranéen. Elle semble toutefois connaître une expansion vers le nord depuis les années 1980. Des révisions de son statut taxonomique devraient avoir lieu dans les années à venir du fait de différences génétiques.

Ecologie & principaux habitats

C'est le plus souvent dans les zones urbanisées de plaine que l'on pourra contacter la Pipistrelle de Kuhl. Elle chasse également au-dessus des zones agricoles dégagées (cultures, vignes, plantations d'eucalyptus...). La confusion reste possible avec le Pipistrelle Commune, mais les données acoustiques ont permis d'élargir les types de milieux qu'elle fréquente. Le nombre de gîtes à lui attribuer en Corse est faible, comme ses consoeurs du même genre, différents types d'anfractuosités chaudes semblent lui convenir.

Elle est considérée comme peu adepte des zones de montagne, mais des enregistrements acoustiques l'ont détectée jusqu'à 2000m.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- Condamnation ou dérangement de gîtes
- Divagation des chats
- travaux aux périodes sensibles sur les ouvrages d'art

Actions favorables

- Conserver des anfractuosités diverses dans les constructions, notamment des jointements favorables dans les ponts et aqueducs
- Protéger les gîtes par des mesures réglementaires et/ou physiques.
- Ouvrages de franchissement des routes
- Sensibiliser les personnes susceptibles d'en avoir chez eux pour une cohabitation harmonieuse
- Améliorer les connaissances sur l'espèce

Bien que plus massive que ses consoeurs, la confusion de la Pipistrelle de Kuhl avec les autres espèces du genre reste possible. Là encore les fréquences utilisées pour les émissions ultrasonores sont discriminantes et les données sur la répartition de cette espèce augmentent avec l'usage de l'analyse acoustique. Peu de gîtes sont connus pour la Pipistrelle de Kuhl en Corse, elle semble toutefois apprécier les zones urbanisées et est pour cela souvent l'objet des appels "SOS chauves-souris". Ces interventions concernent toutefois davantage des individus blessés ou des jeunes à l'envol plutôt qu'une nuisance car les colonies sont rarement populeuses (de l'ordre d'une vingtaine d'individus).



Vespère de Savi

Hypsugo savii

Mammifères

Chiroptères

Code EUR

1311

ENJEU DE CONSERVATION EN RÉGION CORSE

MOYEN



© GCC

Etat de conservation

Méditerranée
FAVORABLE

Répartition de l'espèce

Situation en Corse

Le Vespère de Savi est largement répandu sur toute l'île, contacté du littoral aux cols des massifs les plus hauts. Il est par contre plus rare de l'observer en gîte : l'espèce étant typiquement rupicole, il lui est très facile de trouver une faille ou une écaille dans la multitude de milieux rocheux qu'offre le relief de la Corse.

Situation en Europe

Le Vespère de Savi est une espèce à la fois méridionale et montagnarde. Elle se rencontre ainsi dans tout le bassin méditerranéen, îles comprises, et sa limite nord est le Massif Central.

Ecologie & principaux habitats

Le Vespère de Savi est sans conteste la chauve-souris la plus ubiquiste en terme de territoires de chasse, il n'y a guère que les massifs forestiers très refermés dans lesquels elle ne s'aventure guère. Les Vespères sont généralement plusieurs individus à chasser dans les mêmes secteurs, le long des falaises ou au-dessus des villages pour attraper de petits insectes en essaimage.

Du point de vue des gîtes, le Vespère de Savi se fait beaucoup plus discret, faufile dans tous types de fissures, pour la plupart naturelles, et ce n'est que rarement que l'on observe une petite colonie derrière un volet.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- Condamnation ou dérangement de gîtes
- Divagation des chats
- travaux aux périodes sensibles sur les ouvrages d'art

Actions favorables

- Conserver des anfractuosités diverses dans les constructions, notamment des jointements favorables dans les ponts et aqueducs
- Protéger les gîtes par des mesures réglementaires et/ou physiques.
- Ouvrages de franchissement des routes
- Sensibiliser les personnes susceptibles d'en avoir chez eux pour une cohabitation harmonieuse
- Améliorer les connaissances sur l'espèce

Description de l'espèce

Le Vespère de Savi ressemble aux Pipistrelles, genre auquel elle appartenait, avec sa peau très sombre, mais la couleur de son poil est bien plus contrastée entre le dos brun doré et le ventre plus argenté.

Statut de Protection

| Directive Habitat | Liste Rouge Mondiale | Liste Rouge Nationale | Liste Rouge Corse 2010 | Statut en Corse |
|-------------------|----------------------|-----------------------|------------------------|-----------------|
| Annexe IV | LC | LC | LC | courant |

| Indice de rareté | Degré de menaces | Niveau de connaissance | Mesure de Protection |
|------------------|------------------|------------------------|----------------------|
| 5/5 | 1/5 | 1/5 | 0/5 |

Le Vespère de Savi est typiquement l'espèce de chauves-souris que l'on estime courante puisque contactée sur de nombreux biotopes de l'île et ainsi peu étudiée car paraissant moins menacée. Cette espèce s'installe volontiers dans tous types de fissures et, par conséquent, elle ne manque pas de gîte en Corse qui offre une multitude de sites rupicoles. Pour l'anecdote, quelques individus ont même été observés à travers une plaque de plexiglas qui leur sert de gîte.

Il subsiste toutefois des interrogations sur la répartition fine de l'espèce et les milieux qu'elle privilégie pour la chasse.



Sérotine commune

Eptesicus serotinus

Mammifères

Chiroptères

Code EUR

1327

ENJEU DE CONSERVATION EN RÉGION CORSE

FAIBLE



© Le Bris

Etat de conservation

Méditerranée
DEFAVORABLE

Répartition de l'espèce

Situation en Corse

Rencontrée du littoral jusqu'aux cols de montagnes, la Sérotine Commune est assez répandue en Corse sans être jamais très abondante. Elle occupe une grande diversité de milieux aussi bien en zone urbanisée, qu'en forêt de résineux ou de feuillus. Les quelques colonies connues sont derrière des volets ou dans des combles.

Ecologie & principaux habitats

La Sérotine Commune chasse de gros insectes (bousiers, hannetons) aussi bien au sol qu'en vol, en lisière forestière, en milieu ouvert ou sous des lampadaires. Elle est donc relativement opportuniste et s'adapte à la disponibilité en proies au fil des émergences en prospectant divers types de milieux.

Aucun gîte d'hibernation n'est connu pour cette espèce en Corse, et les quelques colonies de mise-bas recensées se fauillent derrière des volets ou derrière les poutres d'une charpente.

Description de l'espèce

La Sérotine Commune est une grande chauve-souris à la peau et au pelage sombre, peu contrasté.

Statut de Protection

| Directive Habitat | Liste Rouge Mondiale | Liste Rouge Nationale | Liste Rouge Corse 2010 | Statut en Corse |
|-------------------|----------------------|-----------------------|------------------------|-----------------|
| Annexe IV | LC | LC | LC | assez courant |

| Indice de rareté | Degré de menaces | Niveau de connaissance | Mesure de Protection |
|------------------|------------------|------------------------|----------------------|
| 4/5 | 1/5 | 1/5 | 1/5 |

Situation en Europe

La répartition de la Sérotine Commune concerne quasiment toute l'Europe, jusqu'au sud de l'Angleterre et de la Scandinavie. Sa présence en Afrique du Nord est controversée et il s'agit vraisemblablement de la Sérotine Isabelle.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- Condamnation ou dérangement de gîtes
- Traitement nocifs des charpentes et persiennes
- travaux aux périodes sensibles sur les ouvrages d'art
- traitement antiparasitaire du bétail

Actions favorables

- Protéger les gîtes par des mesures réglementaires et/ou physiques.
- Sensibiliser les personnes susceptibles d'en avoir chez eux pour une cohabitation harmonieuse
- Favoriser les prés pâturés et les vergers sans pesticides

Si une chauve-souris devait concentrer toutes les appréhensions des gens sur elle, ce serait la Sérotine Commune. En effet, elle résume à elle seule toutes les problématiques liées à la cohabitation avec l'Homme : elle s'installe volontiers dans les habitations en nombre suffisant pour que le bruit et l'odeur deviennent incommodants et trouve le moindre interstice où se glisser pour revenir l'année suivante; elle est relativement massive et a une dentition quelque peu impressionnante; et des quelques cas de chauves-souris européennes révélées positives à la rage, la plupart revient à cette espèce. Il reste à préciser qu'il n'est pas prouvé que le virus de la rage analysé chez les Chiroptères européens soit transmissible à l'Homme, et que les contacts entre les humains et les chauves-souris sont toujours à l'initiative des premiers (quelques propriétaires de l'Est de la France cohabitent d'ailleurs avec une colonie de Sérotine Commune dont certains animaux sont porteurs du virus). Par ailleurs, jusqu'à présent, la Corse a toujours été indemne du virus rabique, qu'il soit d'origine vulpine ou chiroptérologique.



Bête du diable ou du bon dieu...

Une des plus anciennes colonies suivies sur l'île concerne la Sérotine Commune dans les combles d'une église à Vivario. Depuis son signalement en 1986, de nombreuses visites ont eu lieu afin d'affiner la période de présence des animaux, les dates de mise-bas, d'envol des jeunes puis de désertion du site. Le suivi régulier de ce gîte a également permis de mettre en évidence les menaces auxquelles sont confrontées les chauves-souris. Après la réfection de la toiture en 2000, la colonie se réinstalle sans problème, avec présence de nouveaux-nés comme chaque été. Toutefois, le nombre d'adultes diminue peu à peu, et de nombreux cadavres, des juvéniles chaque fois, sont découverts. Le phénomène est sans aucun doute à relier au traitement de la charpente avec un produit rémanent. Les chauves-souris, animaux qui passent beaucoup de temps à se toiletter, s'intoxiquent alors inexorablement, et si la fécondation ne semble pas être mise à mal, les jeunes restent trop faibles pour parvenir à l'envol.

Déjà fortement affaiblie, la colonie connaît une nouvelle menace avec l'installation d'une chouette effraie dans les combles en 2012. Le gîte est alors quasiment déserté et ne subsistent pratiquement que les vestiges des repas du rapace nocturne : tout un monticule d'ailes de Sérotines!!!

Molosse de Cestoni

Tadarida teniotis

Mammifères

Chiroptères

Code EUR

1333

ENJEU DE CONSERVATION EN RÉGION CORSE

MOYEN



© GCC

Etat de conservation

Méditerranée
DEFAVORABLE

Répartition de l'espèce

Situation en Corse

Le Molosse de Cestoni est relativement rarement capturé au filet, passant bien souvent bien au-dessus, même sur les cols à 2200m. Mais ses cris d'écholocation, qui sont audibles pour l'oreille humaine, se font entendre un peu partout en Corse, même en plein cœur de l'hiver au-dessus des villages.

Ecologie & principaux habitats

Chasseur de plein ciel, le Molosse de Cestoni parcourt de grandes distances d'un vol puissant et rectiligne jusqu'à 300m au-dessus du sol, sans tenir compte du milieu, que ce soient au-dessus de forêts, zones agricoles ou urbaines. Ses proies sont principalement des Lépidoptères et Névroptères.

Les Molosses de Cestoni peuvent s'installer seuls ou en colonies dans tous types de fissures : naturelles dans les falaises, revers de volets, joints de dilatation des immeubles, jointements de ponts, acrotères... La seule contrainte réside dans la hauteur nécessaire pour l'envol, le Molosse ayant une faible portance.

Description de l'espèce

Avec ses babines de chien, ses oreilles arrondies et son poil gris, le Molosse de Cestoni est une des chauves-souris les plus originales d'Europe. C'est également la seule à avoir une queue libre.

Statut de Protection

| Directive Habitat | Liste Rouge Mondiale | Liste Rouge Nationale | Liste Rouge Corse 2010 | Statut en Corse |
|-------------------|----------------------|-----------------------|------------------------|-----------------|
| Annexe IV | LC | LC | LC | courant |

| Indice de rareté | Degré de menaces | Niveau de connaissance | Mesure de Protection |
|------------------|------------------|------------------------|----------------------|
| 5/5 | 1/5 | 1/5 | 1/5 |

Situation en Europe

Espèce typiquement méditerranéenne, le Molosse de Cestoni voit sa limite septentrionale dans le sud de la France, en Croatie et en Serbie. Cette chauve-souris n'est pas capable d'hiberner à proprement parler, et n'entre en léthargie que pour quelques jours, se réactivant même dès que la température est inférieure à 7,5°C.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- Condamnation ou dérangement de gîtes
- travaux aux périodes sensibles sur les ouvrages d'art, les immeubles qui les abritent
- installation d'éoliennes dans un rayon de 10km des gîtes majeurs
- Usage de pesticides

Actions favorables

- Conserver des anfractuosités diverses dans les constructions, notamment des jointements favorables dans les ponts et aqueducs
- Protéger les gîtes par des mesures réglementaires et/ou physiques.
- Sensibiliser les personnes susceptibles d'en avoir chez eux pour une cohabitation harmonieuse

Les cris d'écholocation utilisés par le Molosse de Cestoni sont audibles pour l'Homme et comme cette espèce parcourt de grandes distances, elle a souvent été considérée comme courante sur son aire de répartition. Ce constat est nuancé par le faible nombre de gîtes recensés, et par le peu de biotope où elle a été capturée lors d'inventaires.



Des chauves-souris et des hommes...

La plupart des appels "SOS chauves-souris" qui proviennent d'immeubles résidentiels en zone urbanisée, notamment Ajaccio, concernent des colonies de Molosse de Cestoni. Cette espèce fissuricole affectionne en effet particulièrement les joints de dilatation en hauteur. Le Molosse est un peu l'équivalent des Martinets : c'est une espèce de haut vol qui décolle difficilement du sol et nécessite un point haut pour s'envoler. Une importante colonie de Molosses s'abrite ainsi depuis près de 20 ans aux 5ème et 6ème étages entre deux immeubles sur la route des Sanguinaires. Les balcons de ces immeubles sont fermés par une rambarde hermétique et lisse, et chaque année, les jeunes Molosses qui tentent de rejoindre la colonie après leur premier vol encore maladroit atterrissent sur ces terrasses et se retrouvent piégés.

Plusieurs fois des aménagements ont été proposés aux propriétaires et locataires, un agent de la DREAL a même pris contact avec le syndicat de copropriété, mais ceux-ci restent pour l'instant insensibles et la pérennité de la colonie est toujours menacée.

Oreillard Gris

Plecotus austriacus

Mammifères

Chiroptères

Code EUR

1329

ENJEU DE CONSERVATION EN RÉGION CORSE

MOYEN



© GCC

Etat de conservation

Méditerranée
DEFAVORABLE

Répartition de l'espèce

Situation en Corse

Depuis la description de l'Oreillard alpin au début des années 2000 et la confirmation de sa présence en Corse, il est difficile d'établir à laquelle des espèces sœur attribuer les données obtenues antérieurement. Il reste que l'Oreillard Gris est répandu un peu partout sur l'île, mais il semble beaucoup plus présent en Haute-Corse qu'en Corse du Sud.

Ecologie & principaux habitats

Les colonies d'Oreillard Gris regroupent généralement une vingtaine de femelles dans diverses anfractuosités de bâtiments ou en fissures naturelles (linteaux de menuiserie, hourdis, jointements de ponts, gîtes arboricoles, falaises, surplomb rocheux...)

Les Oreillards ont un vol lent et très manoeuvrable quelques mètres au-dessus du sol et de la végétation où ils repèrent leurs proies favorites : les Noctuelles. Ils utilisent souvent un reposoir nocturne où ils se débarrassent des reliquats non comestibles et un petit tas d'ailes de papillons est souvent leur signature.

Description de l'espèce

Les Oreillards sont les chauves-souris européennes qui possèdent les plus grandes oreilles. Il est plus difficile de les distinguer les unes des autres, l'Oreillard Gris possède un large tragus et un pouce court.

Statut de Protection

| Directive Habitat | Liste Rouge Mondiale | Liste Rouge Nationale | Liste Rouge Corse 2010 | Statut en Corse |
|-------------------|----------------------|-----------------------|------------------------|-----------------|
| Annexe IV | LC | LC | LC | peu courant |

| Indice de rareté | Degré de menaces | Niveau de connaissance | Mesure de Protection |
|------------------|------------------|------------------------|----------------------|
| 3/5 | 1/5 | 1/5 | 1/5 |

Situation en Europe

L'Oreillard Gris a une répartition centrée sur L'Europe, jusqu'au sud de l'Angleterre et le nord de la Grèce. Il est observé autour des villages dans le nord de son aire, et gîte davantage en fissures rocheuses dans la région méditerranéenne.

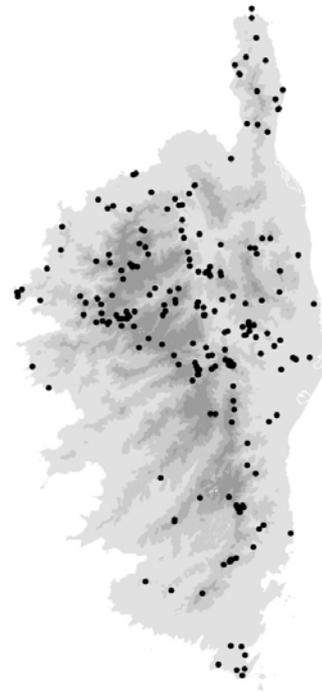
Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- Condamnation ou dérangement de gîtes
- Morcellement des parcelles forestières, notamment par des routes
- divagation des chats
- traitement insecticide des charpentes et menuiseries
- Usage de pesticides (et notamment les "papiers tue-mouche")

Actions favorables

- Conserver des anfractuosités diverses dans les constructions, linteaux, hourdis...
- Protéger les gîtes par des mesures réglementaires et/ou physiques.
- Sensibiliser les personnes susceptibles d'en avoir chez eux pour une cohabitation harmonieuse (l'Oreillard est une chauve-souris très discrète)
- Ouvrages de franchissement des routes

Espèce très discrète, tant du point de vue de ses gîtes (pour lesquels elle parvient à se faufiler dans des jointements de mur, linteaux de fenêtres... quand elle n'est pas tout simplement dans un arbre ou une fissure de falaise) que dans ses émissions ultrasonores. En effet, les Oreillards émettent leurs "cris" d'écholocation par le nez ce qui les rend peu puissants et le chiroptérologue à l'écoute n'aura aucun indice du passage d'un Oreillard au-delà de 5m. La carte ci-dessous montre que l'espèce est malgré tout relativement courante, davantage en Haute-Corse qu'en Corse du Sud, sans pour autant donner d'indications sur les facteurs qui provoquent ce contraste.



Oreillard Alpin

Plecotus macrobullaris

Mammifères

Chiroptères

Code EUR

5012

ENJEU DE CONSERVATION EN RÉGION CORSE

INCONNU



© Peyrard

Etat de conservation

Méditerranée
INCONNU

Répartition de l'espèce

Situation en Corse

La description en 2002 de cette nouvelle espèce d'Oreillard, ainsi que sa détermination en Corse en 2004 rendent les données antérieures difficiles à attribuer à *P. austriacus* ou à *P. macrobullaris*. D'autant que les 2 espèces sont parfois rencontrées sur les mêmes terrains de chasse, notamment sur des cols de montagne.

Ecologie & principaux habitats

Les études sur l'Oreillard Alpin ont pour l'instant essentiellement consisté à clarifier sa répartition et les données concernant son écologie sont encore très partielles. Il est considéré comme gîtant préférentiellement en bâti, ce qui ne semble pas être le cas en Corse où les quelques individus suivis par télémétrie s'abritaient dans des parois rocheuses.

Il semble chasser préférentiellement en altitude, dans les zones ouvertes au-dessus de la limite forestière. En Corse, les quelques territoires de chasse fréquentés étaient tous des espaces dégagés, pour la plupart au-delà de 1000m, mais une donnée proche du littoral confirme la nécessité d'approfondir les connaissances sur l'espèce.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- Condamnation ou dérangement de gîtes

Actions favorables

- Conserver des anfractuosités diverses dans les constructions
- Protéger les gîtes par des mesures réglementaires et/ou physiques.
- Ouvrages de franchissement des routes
- améliorer les connaissances sur l'espèce

Description de l'espèce

L'Oreillard Alpin a un pelage plus contrasté que l'Oreillard Gris (avec le ventre bien blanc tandis que le dos est gris brun) ainsi qu'une petite callosité sur le menton. Il a de longs poils sur les pieds

Statut de Protection

| Directive Habitat | Liste Rouge Mondiale | Liste Rouge Nationale | Liste Rouge Corse 2010 | Statut en Corse |
|-------------------|----------------------|-----------------------|------------------------|-----------------|
| Annexe IV | LC | DD | DD | ? |

| Indice de rareté | Degré de menaces | Niveau de connaissance | Mesure de Protection |
|------------------|------------------|------------------------|----------------------|
| ? | ? | ? | ? |

Situation en Europe

La répartition de l'Oreillard Alpin est encore mal connue mais il a d'ores et déjà été recensé dans les différents massifs montagneux du Sud de l'Europe. La taxonomie des *Plecotus* est encore sujette à modifications et des analyses génétiques seront nécessaires pour clarifier leur statut.

Les données d'Oreillard Gris en altitude antérieures à la description de l'Oreillard Alpin sont désormais soumises à la controverse. Les quelques animaux suivis par télémétrie semblaient fréquenter les mêmes types de milieu que les Oreillard Gris.



Noctule de Leisler

Nyctalus leisleri

Mammifères

Chiroptères

Code EUR

1331

ENJEU DE CONSERVATION EN RÉGION CORSE

MOYEN



© Le Bris

Etat de conservation

Méditerranée
FAVORABLE

Répartition de l'espèce

Situation en Corse

La découverte d'individus de Noctule de Leisler est relativement récente en Corse (1987) alors que l'espèce est assez courante, voire très courante dès que l'on prospecte les massifs forestiers. Espèce typiquement arboricole, elle est beaucoup plus opportuniste en ce qui concerne ses territoires de chasse qui s'échelonnent des plaines littorales aux zones montagneuses. La Corse semblerait le bastion de l'espèce en zone méditerranéenne.

Ecologie & principaux habitats

La Noctule de Leisler est une espèce typiquement arboricole qui semble avoir une préférence pour les feuillus tels que les hêtres, mais est suffisamment plastique pour s'accommoder des résineux comme les pins laricio, majoritaires en Corse. Les colonies de mise-bas fonctionnent en système de réseaux de gîtes dans lesquels s'opèrent des phénomènes de fusion-fission.

Une large étude sur ses territoires de chasse a permis de mettre en évidence l'opportunisme de la Noctule de Leisler : capable de parcourir des distances de l'ordre de 30km pour aller sur les plaines littorales, elle peut aussi exploiter un secteur de quelques hectares à proximité de son gîte ou même trouver sa pitance au-dessus d'un parking de supermarché éclairé.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- Condamnation ou dérangement de gîtes
- travaux forestiers aux périodes sensibles
- Usage de pesticides
- Morcellement des parcelles forestières, notamment par des coupes rases ou par des routes

Actions favorables

- Protéger les gîtes par des mesures réglementaires et/ou physiques.
- Gestion forestière raisonnée en conservant un réseau de gîtes arboricoles

Description de l'espèce

Les Noctules présentent un museau et des oreilles courtes, un pelage marron-roux et un tragus en forme de champignon. La Noctule de Leisler est la plus petite de son genre avec un poids de 6 à 22g.

Statut de Protection

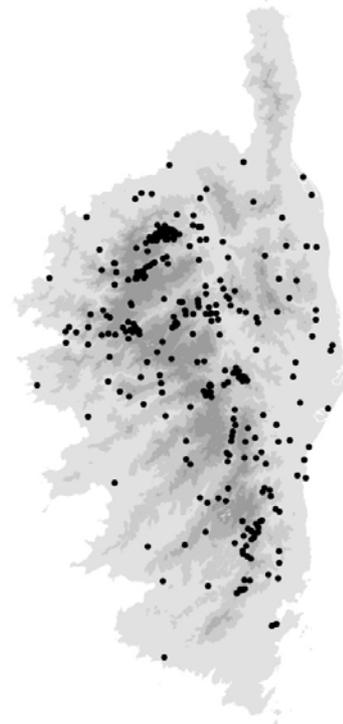
| Directive Habitat | Liste Rouge Mondiale | Liste Rouge Nationale | Liste Rouge Corse 2010 | Statut en Corse |
|-------------------|----------------------|-----------------------|------------------------|-----------------|
| Annexe IV | LC | NT | LC | Assez courant |

| Indice de rareté | Degré de menaces | Niveau de connaissance | Mesure de Protection |
|------------------|------------------|------------------------|----------------------|
| 4/5 | 1/5 | 2/5 | 4/5 |

Situation en Europe

La Noctule de Leisler a une large répartition européenne, sans toutefois atteindre la Scandinavie ou l'extrême Sud. C'est une espèce typique des forêts caducifoliées mais on la rencontre également dans les forêts de résineux ou les prés pâturés comme en Irlande.

Le suivi télémétrique de la Noctule de Leisler débuté en 2012 a déjà permis de recenser près d'une centaine d'arbres-gîtes répartis en réseaux en forêts de Vizzavona, Asco, Tartagine, Melo principalement. Chaque colonie, qui peut compter jusqu'à 150 femelles au moment des mises-bas, utilise ainsi une trentaine d'arbres selon un système de fusion-fission : d'un jour à l'autre, la colonie se morcelle dans plusieurs cavités ou se rassemble dans un des arbres. La Noctule de Leisler semble s'accommoder des différentes essences majoritaires : hêtre ou pin laricio selon les versants.



Des mesures de gestion forestière à adapter à la conservation de l'espèce...

Les récentes études menées en Corse sur la Noctule de Leisler ont permis d'établir des priorités de conservation et de définir des mesures de gestion adaptées. Cette espèce arboricole affectionne en effet particulièrement le milieu forestier d'altitude en Corse principalement pour gîter.

Les observations réalisées concernent 135 arbres gîtes fréquentés par l'espèce répartis sur 8 massifs forestiers insulaires. Quelque soit l'essence de l'arbre, son altitude (1200 m en moy.) et son diamètre (62 cm en moy) avec la présence d'anciennes loges de pics semblent largement privilégiés. Les colonies utiliseront alors un réseau d'arbres gîte groupés en îlot de 5 à 10 ha. Chaque réseau semblant appartenir à une population indépendante.

Aujourd'hui des mesures de gestion forestière peuvent être édictées en faveur de cette espèce ; Certaines sont établies dans le Schéma Régional d'Aménagement Forestier de la Corse et mises en œuvre comme par exemple la préservation et l'identification de tous les arbres-gîtes recensés sur l'île. D'autres se mettent progressivement en place comme la réalisation d'îlots de vieux bois favorables à l'espèce. La formation et la sensibilisation des agents et gestionnaires forestiers sont également très fortement souhaitées.

Grande Noctule

Nyctalus lasiopterus

Mammifères

Chiroptères

Code EUR

1328

ENJEU DE CONSERVATION EN RÉGION CORSE

FORT



© GCC

Etat de conservation

| |
|----------------|
| Méditerranée |
| INCONNU |

Répartition de l'espèce

Situation en Corse

Un mâle de Grande Noctule a été découvert en 1998 en forêt de Rospa Sorba. De 2004 à 2006, un suivi télémétrique a été réalisé suite à la capture de quelques autres individus, toujours des mâles, permettant la découverte d'une cinquantaine de gîtes. Aucune femelle n'a été contactée en Corse et, depuis 2010, même les mâles ne semblent plus présents dans les massifs forestiers qu'ils fréquentaient.

Ecologie & principaux habitats

La Grande Noctule est une espèce forestière mais très opportuniste dans le choix de ses gîtes : pins laricio en Corse (mais également sapins), hêtres dans le Massif Central, pin maritime en Aquitaine, et une espèce de palmier dans un parc urbain à Séville où est recensée la plus importante colonie de mises-bas jusqu'à présent. La plus grande chauve-souris européenne parcourt de grandes distances pour se rendre sur ses terrains de chasse très éclectiques. Elle affectionne particulièrement les zones humides, marais littoraux, massifs forestiers où elle profite largement des émergences d'insectes, voire même de façon inédite en Europe, d'oiseaux qu'elle capturerait lors de leurs migrations nocturnes.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- Condamnation ou dérangement de gîtes
- travaux forestiers aux périodes sensibles
- Usage de pesticides
- Morcellement des parcelles forestières, notamment par des coupes rases ou par des routes

Description de l'espèce

La Grande Noctule est la plus grande chauve-souris européenne avec une envergure de 50cm et un poids qui peut atteindre 60g. Sinon elle ressemble en tous point à la Noctule de Leisler.

Statut de Protection

| Directive Habitat | Liste Rouge Mondiale | Liste Rouge Nationale | Liste Rouge Corse 2010 | Statut en Corse |
|-------------------|----------------------|-----------------------|------------------------|------------------|
| Annexe IV | NT | DD | VU | Très rare |

| Indice de rareté | Degré de menaces | Niveau de connaissance | Mesure de Protection |
|------------------|------------------|------------------------|----------------------|
| 1/5 | 3/5 | 2/5 | 4/5 |

Situation en Europe

L'aire de répartition de la Grande Noctule est mal connue mais l'apport de nouvelles données, tant en acoustique qu'en suivi télémétrique, a permis de découvrir de nouvelles colonies de mises-bas. Elle s'étend ainsi sur tout le Sud de l'Europe.

Actions favorables

- Protéger les gîtes par des mesures réglementaires et/ou physiques.
- Gestion forestière raisonnée en conservant un réseau de gîtes arboricoles et en variant les essences

Un soir de juillet 1998, lors d'un inventaire des chauves-souris forestières, une surprise attend nos amis chiroptérologues dans les filets : une Grande Noctule. Cette espèce, particulièrement rare sur toute son aire de répartition, n'est que très peu signalée en France, et c'est une première pour la Corse. Un autre mâle sera capturé un mois plus tard dans cette même forêt de Rospa Sorba. Lorsque les techniques de télémétrie donnent accès à des émetteurs suffisamment miniaturisés pour être posés sur les Chiroptères, qui plus est la plus grande en Europe, un suivi dédié à cette espèce est mis en œuvre. Une cinquantaine d'arbres-gîtes seront ainsi repérés entre 2004 et 2006, abritant de 1 à 4 mâles, aucune femelle n'ayant jamais été observée. Ces premiers gîtes arboricoles permettent de poser les jalons de préconisations pour les aménagements forestiers. Sur le Continent, quelques Grande Noctule femelles sont capturées en Aquitaine et dans le Massif Central où sont peu après découvertes des colonies de mises-bas. Parallèlement, les observations se font plus rares en Corse, et depuis 2009, aucune Grande Noctule n'a été contactée. Le développement des études acoustiques des cris d'écholocation des Chiroptères permettra sans doute d'en savoir davantage sur le statut réel de cette espèce de haut vol, que l'on ne capture que lorsqu'elle vient s'abreuver sur un cours d'eau.

